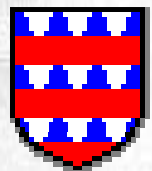


Décembre 2008 N°12.  
<http://www.chgb.org>

# L'Avesnois

*Bulletin  
du  
Cercle Historique et Généalogique  
de  
Berlaimont*



ISSN 1961-019X

HISTOIRE EN SAMBRE-AVESNOIS

## *Calendrier des réunions :*

Les personnes voulant démarrer une généalogie ou l'étoffer peuvent venir nous rencontrer lors d'une permanence au local situé rue Wuibaille Dupont à Berlaimont au-dessus de la cantine scolaire.



## *Berlaimont :*

Horaires : **mercredi de 17h00 à 19h00 et samedi de 14h00 à 17h00, rue Wuibaille-Dupont.**

Les mercredis 7 janv., 21 janv., 28 janv., 11 févr., 25 févr., 11 mars, 25 mars, 8 avril & 22 avril.

Les samedis 3 janv., 17 janv., 7 févr., 21 févr., 7 mars, 21 mars, 4 avril & 18 avril.

## Cotisation annuelle 2009:

**15 €, couple 20 €.**

**à régler à l'ordre du Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont**

**CCP 1508066X**

**Code IBAN : FR19 2004 1010 0515 0806 6X02 620 Etablissement bancaire : LA POSTE**

**Code BIC SWIFT PSSTFRPP**

## *Sommaire*

<i>Éditorial : le mot de la présidente.</i>	Page	3
<i>Nouveaux adhérents.</i>	Page	3
<i>Nouvelle loi sur les délais de communication des archives.</i>	Page	4
<i>Les « Journées du Livre Régional » à Etroeungt</i>	Page	5
<i>Assemblée générale de l'URAG.</i>	Page	6
<i>Les 25 ans de l'Association Généalogique Flandres-Hainaut.</i>	Page	7
<i>Des cloutiers belges à Louvignies-Bavay (1816-1860).</i>	Page	8
<i>Hestrud, Petit-Fayt et Sars Poteries dans le Bottin de 1908.</i>	Page	20
<i>La Croix de Guerre 1914/1918 .</i>	Page	22
<i>Les 90 ans de l'Armistice.</i>	Page	23
<i>Léon ADAM, et la « Tranchée des baïonnettes ».</i>	Page	24
<i>Berlaimont et Hargnies reçoivent la Croix de Guerre.</i>	Page	31
<i>Une figure locale de la III<sup>e</sup> république: Daniel Vincent</i>	Page	37
<i>Où se trouve la Croix de Guerre de Berlaimont ?</i>	Page	38
<i>Le couvent des sœurs grises de Berlaimont.</i>		
<i>L'ordre de la Pénitence.</i>	Page	39
<i>Sars Poteries.</i>	Page	45
<i>Notre bibliothèque s'étoffe.</i>	Page	48
<i>Nouvelles publications.</i>	Page	49

## *Éditorial : le mot de la présidente.*

Bientôt la fin de l'année.

Et avec elle le renouvellement de cotisation (merci à ceux qui l'ont réglée sans attendre de recevoir l'appel) et la préparation de l'Assemblée Générale.

Elle aura lieu le 5 avril prochain à Berlaimont. Elle est ouverte à tous, mais, rappel pour les nouveaux, seuls les adhérents 2008 à jour de cotisation à la date de l'AG ont le droit de vote.

Sauf contordre, le repas aura lieu à l'auberge de Sassogne à Noyelles.

Vous recevrez tous les documents nécessaires en temps voulu : convocation, ordre du jour, programme de la journée, etc.

Si vous êtes candidat pour le Conseil d'Administration, faites nous le savoir avant la fin février. Le nombre de membres est limité.

Si vous avez des questions à poser ou à faire poser, inutile également d'attendre la dernière minute, envoyez-les dès maintenant. Vous la poserez vous-même si vous êtes présent, sinon votre mandant pourra le faire pour vous.

En attendant, joyeuses fêtes de fin d'année.

Colette FRANCOIS

## *Nouveaux adhérents.*

- 37 CROCHET France, 9 rue des Pesles 28250 LA SAUCELLE  
francecrochet@gmail.com
- 278 MARCHANT Michel, 31 avenue du Général de gaulle 59470 SOLRE LE CHÂTEAULRE LE CHÂTEAU  
michel.photo@caramail.com
- 279 GOUTIERRE Vincent, 24 rue Georges Graff 93140 BONDY  
fourmies44@hotmail.fr
- 280 DELEUZIÈRE Frédéric Lascours, 325 quartier le Piedoulard 13360 ROQUELAIRE  
frederic.deleuziere@free.fr
- 281 LEROY Muriel, 25 rue du radeau 59600 VIEUX RENG  
cilaos59@orange.fr
- 33 CAMPION Jean-François, 26 rue Victor Hugo 92000 NANTERRE  
jfcampio@club-internet.fr
- 282 BOSSARD Marie-Christine, 24 rue René Bazin 85170 SAINT DENIS LA CHEVASSE  
mariechristine.bossard@club-internet.fr
- 283 CHOPIN Jean-Pierre, 770 rue de Solre sur Sambre 59460 JEUMONT  
jpierrec@neuf.fr
- 284 BARANT Bruno, 16 rue du maréchal Leclerc 59570 LA LONGUEVILLE  
bruno59600@aol.com
- 285 DURIEUX Xavier, 6 rue Michel de Montaigne 59600 MAUBEUGE  
xavier.durieux@wanadoo.fr
- 286 COUTURE Yves, 13 rue Notre Dame 60690 FONTAINE LAVAGANNE  
yvestpjuth@orange.fr
- 287 GODIN David, 13 rue Clio, hameau du Barchois 83100 TOULON  
genedavid2@yahoo.fr

## *Nouvelle loi sur les délais de communication des archives.*

Elle a été votée le 15-7-2008, passée au Journal Officiel le 16, édition numéro 0164. Elle porte le numéro 2008-696.

Elle ne concerne bien sûr pas uniquement les généalogistes, mais aussi les historiens et d'autres catégories de chercheurs. Elle fait 10 pages.

Ci-dessous le résumé de ce qui nous concerne en particulier.

Le régime commun est la libre communicabilité des archives publiques ; le délai minimum de trente ans, prévu par la *loi de 1979 sur les archives*, est aboli. Mais les documents juridictionnels (jugements, ordonnances, arrêts rendus par les juridictions de l'ordre judiciaire ou administratif, état civil, actes notariés) échappent à cette règle.

Nature des documents	Délai initial	Nouveau délai
Vie privée	60 ans	50 ans
Actes des notaires	100 ans	75 ans
Archives des juridictions	100 ans	75 ans
Registres de naissance de l'état civil	100 ans	75 ans
Registres de mariage de l'état civil	100 ans	75 ans
Registres de décès de l'état civil	-	Immédiat
Tables décennales	100 ans	Immédiat
Questionnaires de recensement de la population	100 ans	75 ans
Dossiers de personnels	120 ans	75 ans
Secret médical	150 ans	120 ans*

\*ou 25 ans à compter du décès

Ces nouvelles dispositions sont applicables immédiatement.

N'est consultable que ce qui se trouve dans un registre, un dossier ou un carton consultable dans son entier. N'espérez pas, par exemple, consulter des décès récents, s'ils sont inclus dans un registre commun avec les naissances et les mariages pas encore consultables.

Mais attention à un point important : il s'agit bien d'une loi sur la communication des archives, pas sur la diffusion de leur contenu. La loi sur la protection de la vie privée n'a pas été modifiée, elle est toujours fixée à 100 ans pour tous les points pouvant porter atteinte, d'une manière ou d'une autre, à la vie privée des personnes. Il reste interdit de diffuser des données identifiantes, à fortiori s'il s'agit de personnes encore en vie. Que ce soit sur des sites internet, des forums ou dans des produits destinés à être vendus. Moins de 100 ans reste dans la sphère du domaine privé.

Sur le plan pratique, au niveau des dépouillements, cela veut dire que dès qu'une mairie nous aura autorisés à photographier jusqu'à la limite des 75 ans, il y aura deux versions de ce dépouillement : une complète pour la mairie, la bibliothèque de l'association et l'auteur, à l'exclusion de qui que ce soit d'autre. Une qui arrêtera à la limite des 100 ans, destinée à l'édition, à la vente et les divers exemplaires gratuits en dehors des 3 cités ci-dessus.

Bonnes recherches à tous avec ces nouvelles données

# *Les « Journées du Livre Régional » à Etroeungt.*

♦ *29 et 30 novembre 2008 -*

Nous y étions présents par Gérald COLLET qui y présentait son livre « Aymeries, un site historique ».

Rendez-vous y avait été donné avec Robert RAMELOT qui, jusqu'à l'an dernier, faisait partie du comité organisateur et des écrivains exposants.

Des ouvrages ont été achetés pour la bibliothèque du CHGB.

A Gérald de vous en dire quelques mots...

« ... 45 exposants, le public au rendez-vous, une excellente organisation ont fait de cette 12ème édition du « Livre Régional » une réussite...

Ces journées ont été organisées avec la participation de la Librairie du Nord, le Parc Régional de l' Avesnois et la Fédération des Fêtes du Terroir en Avesnois-Thiérache.

Je retiens de ces deux jours passés dans la salle des fêtes d' Etroeungt, une équipe dynamique, efficace et souriante, pilotée par un Maire omniprésent, la qualité de l'accueil, la présence de nombreuses personnalités dont les maires des communes voisines et de Monsieur Alain POYART, Maire d' Avesnes et Président de la Communauté de Communes de l' Avesnois.

Pour les animations : une conférence de Monsieur Jean Marie LEBLANC, ancien Directeur du Tour de France qui présentait son livre « Le Tour de ma vie », une conférence de Madame Véronique FLABAT-PIOT sur le thème « Le Mythe de Cyrano », la remise des prix du Concours de Poésie aux enfants des écoles sur le thème « Etroeungt au fil du temps », une Exposition des peintures de Monique VASSEUR.

Le dimanche midi, après un « apéritif-surprise » à base d' hydromel local, le repas organisé dans une salle voisine a permis aux auteurs de se retrouver et faire plus ample connaissance.

Le discours final permettait de prendre rendez-vous pour l'année 2009 et de citer les organisateurs : la Municipalité, la Bibliothèque, le Syndicat d' Initiative et l' Association « les Courbêteux en fête ».

A ce sujet, le livre de R. RAMELOT (\*) nous apprend qu'ici, on n'est pas forcément « Etrétois », mais plutôt « Courbêteux »... une manière de se souvenir que le « courbet » qui figure sur le blason d' Etroeungt rappelle la dextérité des anciens tailleurs de haies de cette sympathique commune de l' Avesnois... »

(\*) R. RAMELOT : « La vie quotidienne à Etroeungt, de la Gaule au XXème siècle » - 2007 - disponible au CHGB.

## *Assemblée générale de l'URAG.*

Union Régionale des Associations de Généalogie 59-62, à laquelle nous sommes affiliés. Chaque asso est représentée en règle générale par son président. L'Union ne régente rien, il s'agit bien plus d'échanges de points de vue, de comparaisons de méthodes, et autres choses du genre.

L'AG a eu lieu le 24 septembre. Seuls deux points vraiment importants. Pas d'établissement de « catalogue URAG », chaque association ayant sur son site la liste de ses publications. Et une petite modification des statuts afin de permettre à des cercles n'ayant pas d'assise dans le 59 ou le 62 d'y adhérer de par leur situation géographique frontière. Cela concernait dans l'immédiat Geniwal et le VVF.

Ci-dessous la photo souvenir faite par Alain FREMY.



Assis : le maire d'Escaudoevres, Yves HERALY (URAG et Geniwal, représentant Les Sources),  
Maryse BOUDART (AGFH)

Premier rang : un conseiller d'Escaudoevres, Micheline DESMARET (trésorière), Gérard DOMISE (GGAC),  
Sylvie LEBOEUF (Bailleul), Colette RABIN-FRANCOIS (CHGB), Christophe d'ALLENDE (cercle d'Aubers)

Rang du fond ; Bernard MAZINGUE (Racines Arrageoises), Henri DESMARET (Arpege), Ms DEVOLDERE,  
SEYNAYVE et GREGOIRE (VVF), Jean DOFFE.



## *Les 25 ans de l'Association Généalogique Flandres-Hainaut.*

Ils ont été l'occasion, le 29 novembre, d'une exposition retraçant les travaux de l'Association sur les maires de Valenciennes et autres personnalités du Hainaut.

Pour la sortie du livre « Mémoires de Valenciennes », d'après les chroniques historiques d'Isidore CLICHE, journaliste valenciennois à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle, une autre exposition avec des documents d'époque, et la présence d'une partie des descendants d'Isidore.

Le tout accompagné d'une exposition du Conseil Général sur les fortifications de Vauban.

Ci-dessous une photo de la cérémonie : le maire de Valenciennes, Maryse BOUDART, présidente de l'AGFH, la personne qui s'est occupée pendant des années de l'ancien local de l'AGFH, et l'aîné des descendants d'Isidore CLICHE.



# *Des cloutiers belges à Louvignies-Bavay (1816-1860).*

## 1- De la clouterie en Avesnois :

La clouterie, issue de la serrurerie, est peut-être parmi les plus anciens métiers de la transformation finale du fer à usage domestique par opposition à l'usage guerrier, bien que les deux utilités s'allient à l'origine. Les plus anciens rôles des comptes du Hainaut font figurer plusieurs serruriers en 1354, dont Dourin de Cambron « pour claus et crampons<sup>1</sup> ».

Il n'est pas de mon propos de parler des clouteries en Avesnois depuis l'origine.

Jusqu'au 18ème siècle, elle reste une activité marginale, sous forme d'ateliers à domicile. L'activité prend de l'essor à Maubeuge à partir de 1738: les ateliers se situent essentiellement dans la « banlieue », et quelques villages proches.

Les clous se fabriquent à partir du fer, tiré en barres du Comté de Namur, et des forges du pays. Ce fer est façonné, puis retendu, en partie à la forge de Jeumont, et en partie à celle de Cousolre.

Les ouvriers produisent quatre sorte de clous : pour la construction des bateaux, pour le bâtiment, et des clous à l'usage des maréchaux et menuisiers. La production est inférieure à la demande, et la main d'œuvre insuffisante, car ces clous, dont un certain nombre sont absorbés par la consommation locale, sont aussi expédiés vers les Colonies, par le port de Dunkerque<sup>2</sup>.

Vers 1789, Jacques Prévot estime qu'il restait 18 forges autour de Maubeuge alimentant cent petites usines comme des fenderies, platineries, martinet (Marpent), cuirasserie (Cousolre), quincailleries et clouteries<sup>3</sup>. Il est fort probable que le déclin de la clouterie en Avesnois est lié, d'une part à la baisse en matière première, et d'autre part, à l'effort de guerre qui réduit la main d'œuvre.

*“L’Echo des Frontières” du 9 septembre 1829 (n° 813) apporte une notice intéressante à ce sujet :*

*«... Depuis 1814, les clouteries se sont multipliées dans l'arrondissement de Valenciennes dans une proportion avantageuse pour le pays; cependant, on remarquait que les cloutiers, qui sont tous des environs de Charleroy et de Fontaine l'Evêque, ne faisaient d'élèves que parmi les gens de leur province et suivaient en cela l'exemple des verriers.*

*M. DESPRINGALLE, maire de Saint-Amand, eut l'heureuse idée d'attacher tout-à-fait cette industrie au sol français, en choisissant cent jeunes gens de sa commune, qu'il a fait instruire à prix d'argent, par des cloutiers étrangers ; les frais de cet apprentissage ont été couverts par une souscription à la tête de laquelle figure M. le Sous-préfet de Valenciennes. Depuis cette époque, on ne rencontre plus à Saint-Amand d'enfants qui mendient, et l'on est certain quoiqu'il arrive, que les clouteries de cette ville seront*

1. Les plus anciennes pièces comptables des domaines de Bavay, Bouchain, Le Quesnoy, et Maubeuge, Nicolas CHOIN, Berlancourt, 2007, p. 43.

2. Bernadette DEBIÈVRE, Maubeuge des débuts du XVIIIème siècle à la Révolution, in Histoire de Maubeuge sous la direction de Gérard SIVÉRY, éd des Beffrois, 1984, p. 126.

3. Jacques PRÉVOT, Maubeuge sous la Révolution et l'Empire, in Histoire de Maubeuge, op.cit., p. 145.

*toujours alimentées de bons ouvriers, sans être obligés de recourir à l'étranger. On ne peut trop publier cet acte de l'administration de M. le Maire de Saint-Amand, qui sans doute trouvera des imitateurs ».*

Il ne faut pas trop faire confiance aux assertions journalistiques de l'époque : les médias étaient contrôlés, et il suffit de lire quelques numéros de cette période pour comprendre que la situation des cloutiers n'était pas si idyllique à Saint-Amand.

Dans le n° 811 du 2 septembre 1829, on relève :

*« Vendredi dernier pendant qu'un cloutier était exposé sur la place publique de Saint-Amand, pour avoir volé une valeur d'une livre de fer, un amateur volait le parapluie à canne d'une fermière des environs qui considérait, au milieu de la foule, le triste spectacle qu'offrait l'exposition de ce malheureux. De quoi servent donc les expositions publiques, si elles ne peuvent arrêter, pendant leur durée même, la main de ceux qu'elles ont pour but d'effrayer par l'exemple ? ».*

L'univers coercitif de l'époque n'est pas sans rappeler quelques dérives actuelles !

Aussi peut-on réinterroger les dire sur l'immigration d'une main d'œuvre cloutière peu fiable en étudiant l'implantation d'un de ses établissements.

Nous avons choisi l'exemple de la clouterie de Hyacinthe CRAPEZ à BAVAY, via les actes de Louvignies-Bavay, car beaucoup d'actes de cloutiers apparaissent sur cette commune entre 1816 et 1860.

Peut-être l'établissement CRAPEZ se trouvait-il à la limite des deux communes ? A partir de 1816, on voit arriver sur le territoire une main d'œuvre belge, très jeune, notamment les BLAVIER, BREDA, DANDOIS et DUFERT. Ils viennent des environs d'Anderlues où cet artisanat est attesté dès 1524. En 1815, plus de la moitié des jeunes gens enrôlables y étaient cloutiers ! On se référera à la très bonne étude menée par Willy GUERLEMENT <sup>4</sup>;

Concernant l'industrie du fer dans notre région, il y avait auparavant à Louvignies un ferrailleur ou un chaudronnier. La venue des cloutiers ("clautie" en patois binchois) ne semble avoir aucune autre incidence dans le village si ce n'est qu'un cloutier devient chaînier et qu'un faiseur d'étrilles s'implante en même temps qu'eux mais partira sur Cambrai dès 1826.

Que pouvait donc bien faire cet établissement ?

*« ...Au 19ème siècle, les clous des talons se nomment « bourriquets », car il sont taillés au carré ; les « potérons », c'est-à-dire les clous à tête ronde, servent pour les semelles ; sur les côtés, le cloutier met des clous « ailes de mouches ». Il y a aussi le clou qui sert pour le bétail, et puis le clou de construction, le clou « caravelle » que commande la marine, le clou à soufflets, le clou à crampons pour les mines. Le cloutier fait aussi des clous de décoration pour l'ameublement [...].*

*L'organisation du travail [dans la forge]: à gauche, le soufflet actionné par une corde, à droite, la souche. La souche supporte les marteaux qui changent selon l'objet à façonner, la tranche qui sectionne le fer, la cloutière qui varie selon la forme qu'on donne au clou. « Un clou, disent les maîtres, doit danser*

4. GUERLEMENT Willy, Anderlues au fil des temps, Tome II, p. 235 et sqq.

*dans la cloutière. S'il la touche, de rouge le clou devient noir. Il reste rouge si réellement il danse bien ». Au-dessus ou à côté de la souche, l'enclume est située dans le coin le plus lumineux de la pièce<sup>5</sup>. »*

Ces cloutiers travaillent-ils tous chez CRAPEZ à Baklava ou possédaient-ils une forge à domicile ?... Toujours dénommés cloutiers, cette activité semble permanente. De plus l'immigration massive constatée dès 1816, ainsi que la mention « travaillant chez Crapez à Bavay » laisse peu de doute. Le travail était bien en « fabrique ».

Le principe était simple. Le cloutier faisait rougir dans la forge l'extrémité d'une barre de fer, la martelait sur le « pié » pour former la pointe du clou (phase 1), posait ensuite la barre sur le ciseau où, d'un coup de marteau, il la sectionnait presque complètement (phase 2), la pliait à angle droit, puis l'introduisait dans le trou de la « cloutière » (phase 3) et achevait de séparer le clou de la barre (phase 4). Il martelait ensuite la partie qui dépassait pour former la tête du clou (phase 5)<sup>6</sup>.

Il faut aller à l'encontre des dires du journaliste de "L'Echo des Frontières" puisque ces Belges s'allient avec des familles locales de Louvignies.

Nous proposons un relevé de ces cloutiers, avec une finalité socio-généalogique. Bien sûr, il faudrait compléter ces données avec des relevés faits sur Bavay et les communes voisines, mais Louvignies-Bavay fournit, vu le nombre d'actes relevés, un échantillon assez représentatif pour l'agglomération bavaisienne.

## 2 -Relevé des cloutiers sur Louvignies-Bavay :

Sauf indications contraires, tous les actes concernent Louvignies-Bavay (LB).

ANDRE Auguste cloutier 24 ans 11 mois, né le 10-07-1819 à Leernes (Belgique), arrondissement de Charleroi fils de Louis André, cloutier, et de HOUTRELLE Florence, ménagère, tous deux dom. en la dite commune ; Marié le 11-06-1844 avec TAVERNIER Lucie Sidonie, journalière 24 ans 10 mois née à Saint-Amand 27-07-1819 de Antoine Joseph, préposé des douanes, et de VANDOME Marie Thérèse, sans profession, tous deux dom. LB (T ; Charles Druenes, 32 ans sous brigadier des douanes, Jean Baptiste Dourlet, 48 ans visiteur au bureau principal de douanes à Bavay, tous deux dom. LB, Hubert Joseph, 39 ans propriétaire et maréchal ferrand, Désiré François Vouloir, 26 ans ouvrier maçon tous deux dom. LB). Dont :  
1/ Emile Joseph, né le 20-05-1844 et reconnu à la naissance.

BAUX Louis, cloutier, né vers 1824, dom. LB, hameau de la porte de Mons époux de DESHAIN Philippine, ménagère née vers 1824.

5. Pierre SIPRIOT, Ce fabuleux 19ème siècle, éd. Belfond, 1990, p. 139.

6. Description donnée par Claude GAUTIER, in Une lignée de cloutiers à Saint-Guillaume, Isère, Histoire et Généalogie, n°133. La question du trempage avait été posée sur le forum ancêtres-en-avesnois. Dans certains travaux de forge, on utilisait la nituration, procédé de durcissement superficiel des aciers grâce à de l'urine de cheval (on dit souvent de Jument). L'ammoniaque contenu naturellement et en grande abondance dans l'urée fermentée (dégradation ultime des protéines) permettait le trempage. C'est d'ailleurs pour cela que les Romains utilisaient l'urine pour blanchir le linge et que Vespasien eut l'idée de la taxer. Chez les cloutiers, il n'y avait pas d'opération de trempage. Tout au plus dans de l'eau pour le durcir (infos de nos compagnons Jean (décédé) et d'Evelyne ROYAL).

1/ Léon Ernest, né le 06-02-1858 (T ; Zéphir Joseph Bonnemaïson, 26 ans instituteur, Nicolas Broutard, 36 ans garde-champêtre, tous deux dom. LB).

2/ Alphonse Jean Baptiste, né le 05-09-1860 (T ; Nicolas Beaurain, 27 ans, maçon, dom. Houdain, et Zéphir Joseph Bonnemaïson 28 ans instituteur dom. LB).

BERNIER Augustin, faiseur d'ettrilles, 26 ans habitant la commune de Souvrée, canton Fontaine-Lévêque, département de Jemmapes, arr. Charleroy, époux de Marie Françoise LEROY

1/ Ferdinand Joseph, né le 12-06-1817 (T ; François Joseph Carion, propriétaire 40 ans, Jean Charles Hallant garde champêtre 30 ans).

2/ Silvin Joseph, né le 03-03-1819 (T ; Jean Charles Hallant 32 ans garde champêtre, Eugène Joseph Delcroix, maçon 34 ans, tous deux dom. Louvignies). Il décède le 06-05-1819.

3/ Enfant masculin, mort à l'instant de la naissance le 02-12-1819 (T ; Jacques Philippe Deparis 39 ans cultivateur, François Carion propriétaire 39 ans).

Dans un acte de 1826, Augustin BERNIER est alors cité demeurant à Cambrai.

BLAVIER François Joseph, cloutier, dom. LB, né Ham sur Heure, le 11 brumaire An 6, fils de Jean Hubert, cloutier dom. Ham sur Heure, et de BOL Marie Joseph, décédée le 31-07-1819 ;

Marié le 18-05-1833 à PREVOST Romaine Joseph, journalière née à Bermeries le 17 nivôse An 10, fille de Pierre Joseph cultivateur, décédé à Louvignies 22-01-1822, et de BOUCHEZ Romaine, décédée à Bavay le 10 thermidor An 11 (T ; Jean Baptiste Moine, 58 garde-champêtre, Pierre Joseph Prévot 24 ans ouvrier fayencier, Jean Baptiste Decamps, 37 ans chaînier et François Frédéric Michel, 37 ans maçon, tous dom. LB).

1/ Légitimation en 1833 de Orélie Victoire Prévot, née LB le 23-12-1821.

2/ Légitimation en 1833 de François Joseph Prévot, né LB le 05-03-1824.

3/ Légitimation en 1833 de Romaine Joséphine née LB le 11-05-1826.

4/ Légitimation en 1833 de Pierre Joseph, né LB le 18-11-1831.

5/ Cécile Elise, née le 13-04-1834, (T ; Benoît Joseph Crapez, 49 ans ouvrier tisserand, Jean Baptiste Moine, 58 ans, garde-champêtre).

6/ Romaine Virginie, née le 16-07-1836 (T ; Pierre Joseph Levent, 50 ans cultivateur et Benoît Crapez 54 ans tisserand tous deux amis dudit Blavier, dom. LB).

BOSSAUT Nicolas Joseph, journalier (cité cloutier dès 1833), dmt Marcinelle, Pays-Bas, où il est né le 06-12-1798, fils de Bauduin Joseph, ouvrier dmt Marcinelle, et de JACQMIN Marie-Thérèse, décédée Marcinelle le 14 nivôse an 13 ;

Marié le 30-03-1831 avec BROUTARD Augustine, journalière dom. Louvignies, née à Houdain le 11 ventôse An 4, fille de feu Pierre décédé à Houdain le 23-06-1812 et de THOMAS Marie Joseph décédée à LB 12-07-1825 (T ; Nicolas Joseph Broutard, 46 ans ouvrier, Ambroise broutard, 43 ans chevalier de la légion d'honneur, frères à l'épouse dmt LB, Jean Baptiste Descamps 35 ans chaînier, beau-frère à l'épouse, Pierre Joseph Broutard, 21 ans neveu ouvrier, tous dmt LB). Dont

1/ Enfant sans vie, le 24-04-1833 (T, Benoît Joseph Crapez, 48 ans ouvrier tisserand, Jean Baptiste Moine, 58 garde-champêtre).

2/ Pierre Joseph Désiré, né le 09-08-1834 (T ; Nicolas Joseph Broutard, 49 ans oncle maternel à l'enfant et Pierre Joseph Broutard, 24 ans cousin germain à l'enfant, tous deux manouvriers dmt LB).

BOSSAUT Jules, cloutier, 25 né et dom. Bavay, fils de François, 65 ans, cloutier et de PEPIN Henriette, 63 ans ménagère dmt Bavay ;

Marié le 19-12-1859 avec BLANCHET Marie Joseph Rosine, 24 ans, journalière, née à Beaudignies et dom. LB, fille d'Antoine Augustin, préposé des douanes 58 ans, et de PATEZ Marie Joseph, 58 ans ménagère dmt LB (T ; François Bossaut, 34 ans cloutier, frère de l'époux, Pierre Blavier, 27 ans cloutier, Pierre Bossaut, 28 ans frère de l'époux, et Alfred Bossaut 23 ans frère de l'époux aussi cloutier). Dont :

1/ Pierre Joseph, né le 22-12-1859 chez son grand père Blanchet, rue de la Chaussée (T ; Jean Baptiste Denis, 45 ans, bûcheron et Zéphir Joseph Bonnemaïson 27 ans instituteur).

BREDA Adrien Joseph, cloutier, 27 ans né vers 1797 à Leval Trahegnies, province du Hainaut, district de Thuin, fils de feu Jean Joseph et de feu MICHY Marie ;

Marié le 18-02-1823 HENEAU Marguerite, ménagère, 25 ans, fille de Charles Joseph, cultivateur et de DELMOTTE Marie Caroline Joseph, dom. LB (T ; Constant Joseph breda, 29 ans frère de l'époux dom. Leval Trahegnies, Charles Joseph Heneau 28 ans dom. LB frère de l'épouse, Druon Joseph Maire 73 ans, Désiré Joseph Maire, 29 ans, les trois derniers manouvriers dé à LB le 22-02-1837.

CRAPEZ Benoît Joseph, cloutier né vers 1815, époux de RAMETTE Isabelle, journalière née vers 1816. Dont : om LB). Adrien Joseph BREDA décède à LB le 15-06-1856 à 60 ans. Dont :

1/ Augustin Joseph, né le 30-11-1823 (T ; Jacques Philippe Carlier, tisserand 63 ans et Benoît Crapez 38 ans tisserand tous dom. LB). Auguste sera désigné cloutier en 1856 au décès de son père.

2/ Désirée Joséphine, née le 23-11-1825 (T ; Jean Joseph Demarque, paveur 27 ans, Eugène Joseph Delcroix, maçon 43 ans) Désirée Joséphine se marie le 6 avril 1842 à LB avec Martial Philippe 25 ans, maçon, elle décède le 25-08-1848.

3/ Jean Baptiste, né le 24-09-1834 (T ; Jean Baptiste Caulier 33 ans manouvrier et Jacques Louis Benoît Joseph Mandron, 24 ans cultivateur, dom. LB).

4/ Michel Hyppolite, jumeau du précédent, décédé le 03-10-1850 à LB, à l'âge de 16 ans cloutier, chez son père, rue Guelle).

BREDA Augustin Joseph, cloutier, travaillant à la fabrique de Crapez à Bavay, 25 ans né à Leval Trahegnies, province du Hainaut, district de Thuin le 21 novembre 1801, fils de feu Jean Joseph et de feu MICHY Marie Adrienne ;

Marié le 29-11-1826 avec PREVOT Amélie Joseph, 19 ans née LB le 19 juin 1807 fille naturelle de feu Pierre Jacques et de BOUCHEZ Catherine (T ; Adrien Breda, 26 ans cloutier, frère de l'époux, Druon Joseph Maire, 77 ans, manouvrier, Louis Pomard 31 ans menuisier, et Antoine Carlier ménager, 31 ans, amis des époux, tous dom. LB).

1/ Orélie Joseph, née le 07-12-1826 (T ; Pierre Joseph Mandron fils 23 ans cultivateur, Pierre Joseph Delvaux 39 ans tous deux dom. LB).

2/ Silvie, née le 04-08-1829 (T ; Benoît Joseph Crapez, 46 ans ouvrier tisserand, Antoine Huvelle, 28 ans garde champêtre, dom. LB).

3/ Fortuné, né le 03-11-1832 (T ; Jean Baptiste Caulier, 31 ans manouvrier et Jean Baptiste Moine 57 ans garde champêtre).

BOCART Lucien Jean Baptiste Joseph, cloutier, 25 ans né et dom. Bavay le 04-12-1823, enfant naturel reconnu de Lucien Joseph, tourneur en faïence, domicilié à Nantes, Loire Inférieure, et de DAMIEN Florine, épouse de Charles Ottelet, journaliers, dom. Bavay ;

Marié le avec CARPENTIER Placidie, brodeuse, 21 ans, dom. LB, née à Solesmes le 26 mars 1828 fille de Célestin, marchand de faïence dom. LB et de FONTAINE Rosalie, décédée à Solesmes (T ; Jean Baptiste Moine, 72 ans garde champêtre, dom. LB, François Lotteau 26 ans cloutier, Flore Luc, 23 ans cloutier, Louis Dupont 22 ans cloutier, tous trois domiciliés à Bavay.).

BRUE Jean Baptiste, cloutier, demeurant à Carnières, Pays-Bas, né à Mont Sainte Geneviève le 11-11-1808, fils de feu Charles, domestique à Carnières, décédé le 22 juin 1830, et de SALENGROS Jeanne Henriette, ménagère dmt Carnières

Marié le 23-12-1830 avec POTIER Marie Nathalie Joseph, ouvrière dmt Louvignies, née Erquennes, Pays-Bas, le 03-07-1804, fille de feu Paul décédé à Erquennes le 4 prairial An XIII et de STIEVENARD Albertine, décédée LB le 18-10-1830 (T ; Pierre Joseph Durieux, 48 ans menuisier, Louis Pomard 35 ans menuisier, dmt tous deux LB, ?? Bernard 29 ans propriétaire, et Désiré Keleux, 25 ans menuisier tous deux dmt Bavay).

COLLET Jean Baptiste, cloutier, né à Obies le 27 messidor An VII fils de feu Philippe COLLET, ouvrier décédé à Obies le 22-09-1814 et de Cyrile JACQUET, ménagère demeurant à Obies.

Marié à LB le 26 août 1829 à QUENEE Désirée, journalière né à LB le 8 germinal An X fille de Benoît Joseph QUENEE, ouvrier maçon et de Augustine Joseph DELCROIX, ouvrière tous deux dom. LB (T : Norbert CAILLAUX, 40 ans cloutier dmt Obies, beau-frère à l'époux, François QUENEE, 35 ans maçon, frère de l'époux, Jean-Baptiste DUPOND, 22 ans, cloutier, dmt Obies, François HOT, 26 ans dmt Bavay).

1/ Marie Rose, née le 13-03-1830 (T : Benoît Joseph CRAPEZ, 47 ans ouvrier tisserand, Pierre Joseph MANDRON, fils, 26 ans cultivateur, tous deux dom. LB).

2/ Amélie Clara née le 14-11-1832 (T : Jean Baptiste Caulier, 31 ans manouvrier et Jean Baptiste Moine 57 ans garde champêtre). Décédée le 7-04-1839 à LB, à 6 ans et 4 mois.

3/ Alexandre Désiré, né le 12-05-1835 (T : Benoît Joseph Crapez, 50 ans ouvrier tisserand, Jean Baptiste Moine, 58 garde-champêtre).

Nota : une enfant des Hospices confiée à sa femme Adélaïde décède

1/ Robertine Marie Joseph, née le 05-12-1841 (T ; Benoît Joseph Crapez, 59 ans, ouvrier tisserand, aieul paternel à l'enfant, Jean Baptiste Moine, 62 ans garde champêtre, voisin).

CRAPEZ Ernest, cloutier né vers 1836, dom. LB, hameau de la porte de Mons, époux de BRASSELET Florence, couturière née vers 1836. Dont :

1/ Jules Emile, né le 21-11-1860 (T ; Jean Baptiste Leclercq, 49 ans fabricant de chaises, et Zéphir Joseph Bonnemaison 28 ans instituteur dom. LB).

DANDOIS Jean Martin, cloutier, né le 11-03-1794 à Heppignies (arrondissement Charleroy) fils de Jean François Joseph dmt Heppignies et de LAMBILOTTE Jeanne Joseph Véronique ;

Marié le 29-01-1817 à BROULARD Rosalie Joseph 26 ans née à LB de Alexis Joseph, manouvrier et de DELCROIX Rose Joseph (T ; Eugène Joseph Delcroix, maçon 35 ans cousin germain de l'épouse, Druon Joseph Maire, manouvrier 25 ans, Cyprien Joseph Broulard frère de l'épouse manouvrier 33 ans tous dmt Louvignies).

Dont :

1/ Marie Thérèse, née le 19-02-1818 (T ; François CARION, propriétaire, âgé de 41 ans, Désiré Joseph MAIRE, manouvrier, 26 ans tous deux dom. LB).

2/ Virginie Joseph, née le 07-07-1824 (T ; Jacques Joseph Carlier 61 ans tisserand, dom. LB et Désiré Maire 30 ans tisserand dom LB). Elle décède le 07-05-1828 à 3 ans et demi.

3/ Virginie Joseph, née le 22-04-1829 (T ; Antoine Huvelle, 28 ans garde champêtre, Benoît Joseph Crapez 46 ans ouvrier tisserand). Nota : Elle aura un enfant naturel le 15-10-1849 nommé Etienne Joseph Dandois et né chez son grand-père, Jean Martin Dandois ; L'enfant sera légitimé par mariage du 12-10-1850 avec Ambroise Lemire.

DANDOIS Pierre Joseph cité fils de feu Hubert et de MORTEBILLE (ou MORTELETTE) Marie Joseph, dom. Jumet, né le 07-10-1789 à Jumet (et Pierre Joseph décédé le 20-04-1841 à Mons, info Aimée DANDOY);

Marié le 04-04-1818 à CARLIER Joséphine Joseph, ménagère, née et dom. Louvignies fille de feu Adrien François et de feu PELION (?) Marie Anne (T ; Jean Martin Dandois, cloutier 24 ans, André Hubert, maréchal-ferrand 36 ans, François Xavier Dufer cloutier 30 ans, Jean Charles halland garde champêtre 30 ans, tous dmt Louvignies).

1/ Marie Joseph, née le 14-01-1819 (T ; Casimir Joseph Carlier, cultivateur 43 ans et Eugène Joseph Delcroix, maçon 34 ans domiciliés à LB).

DERQUESNE Laurent Joseph, né vers 1784, dom. Courselle, canton de Fontaine-L'Evêque arr. Ch, présentement demeurant à Louvignies et de CAMBIER Marie Joseph

Dont

1/ Jean Baptiste Valentin né le 09-03-1817 (T ; Constant Maître, cloutier, 25 ans, François Coulonval 22 ans aussi cloutier domiciliés à Naline, canton de Thuin, arr. Charleroy).

DESCAMPS Jean Baptiste, cloutier, 24 ans, fils de Laurent, journalier, dom. Fontaine L'Eveque et de feu FINET Dorothée ;

Marié le 06-10-1819 à BROUTARD Albertine Joseph, couturière et lingère, née à Houdain le 20-06-1803 et dom. LB fille de feu Pierre et de THOMAS Marie Joseph (T ; Nicolas Joseph Broutard 34 ans, Ambroise Joseph Broutard 32 ans manouvriers et frères de l'épouse, Druon Maire manouvrier 68 ans et Pierre Alexandre Crapez aussi manouvrier 46 ans tous dom. LB). J. B. DESCAMPS deviendra chaînier dès 1823.

1/ Léopold Adrien Joseph né le 27-08-1823 (T ; Jean Philippe Carlier 63 ans tisserand, Désiré Maire 32 ans ouvrier tisserand).

2/ Julie Joseph, née le 30-06-1829 (T ; Benoît Joseph Crapez, 46 ans ouvrier tisserand, Antoine Huvelle, 28 ans garde champêtre, dom. LB).

DUFERT François Xavier, cloutier, 28 ans né le 24-06-1788 à Marcinelle (Province Hainaut, arr. Charleroy) fils de François Joseph, journalier, et de Marie Joseph PIRLOT

Marié le 18-11-1816 à DELBOVE Agathe Victoire, journalière, 23 ans née 07-05-1783 à LB fille de feu François Joseph et de feu SAUVAGE Geneviève Joseph (T ; François Carion, propriétaire 37 ans, Eugène Joseph Delcroix, maçon 34 ans, Druon Joseph Maire, manouvrier 66 ans, Jean Charles Hallant garde champêtre 29 ans tous amis ou parents des époux dmt LB). François Xavier DUFERT décède en sa demeure rue de Chaussée à LB le 21-12-1851 à 63 ans.

Dont

1/ Martial Joseph, né le 04-03-1818 (T ; Alexandre Robeaux propriétaire 35 ans et Jacques Philippe Carlier propriétaire 57 ans). Il décède le 15-10-1818 à LB.

2/ Adeline Joseph, née le 02-12-1819 (T ; Jacques Philippe Deparis 39 ans cultivateur, François Carion propriétaire 39 ans).

3/ Valentin François, né le 19-02-1823 (T ; Eugène Joseph Delcroix 40 ans maçon et Alexandre Marie Robeaux, 39 ans propriétaire domiciliés à LB). Il deviendra peintre en sabots.

Nota : DURAND Augustin, décédé le 03-08-1825, enfant de l'hospice de Paris, portant le collier numéroté 3461, registre 140 décédé chez Xavier Dufer, Cloutier, 37 ans.

DUPONT Louis, né vers 1827, cloutier dom. LB à la porte de Mons, époux d'Elisa DEMOUSTIER, ménagère, née vers 1831.

1/ Marie Elise, née le 23-11-1852 (T ; Maximilien MARICAUX, 24 ans, instituteur, Jean Baptiste MOINE, 76 ans, garde-champêtre, tous deux dom. LB).

2/ Adolphe Louis, né le 21-02-1857 (T ; Henri Joseph DUPONT, 23 ans cordonnier, oncle de l'enfant et Nicolas BROUTARD, 35 ans garde-champêtre, tous deux dom. LB).

DUPONT Lucien, cloutier né vers 1829, dom. Rue de la chaussée à LB, époux de DRAUX Henriette, sans profession, née vers 1832.

1/ Marie Anna née le 11-02-1853 (T ; Valentin Prévot, 24 ans cultivateur et Aimé Michel 28 ans maçon dom. LB).

JOSSE Adrien cloutier, née vers 1797, dom. LB époux de MARIE Adélaïde. Dont

1/ Mélanie, née le 13-08-1833 (T ; Benoît Joseph Crapez, 48 ans ouvrier tisserand, Jean Baptiste Moine, 58 garde-champêtre).

2/ Désirée Marie Joseph, née le 30-04-1835 (T ; Benoît Joseph Crapez, 50 ans ouvrier tisserand, Jean Baptiste Moine, 58 garde-champêtre).

LACHAMBRE Pierre Joseph, cloutier, 20 ans et 6 mois, mineur, né et dom. à Andrelues canton de Binche, district de Thuin, fils de feu André décédé à Anderlues le 14 septembre 1811, et de GODAUX Marie Catherine, journalière dom. à Anderlues ;

Marié le 11-01-1827 avec HENEAU Adeline, journalière, 21 ans, née à Bavay le 04 janvier 1806, fille de Charles domestique de charrue et de D'ENGLISHEN Marie Antoine (T ; Druon Joseph Maire, Louis Pomard, Frédéric Michel, cousin à l'époux tous trois dom. LB, et Adrien Josse, ami de l'époux dom. Audit Andrelues.). Dont :

1/ Adrien Joseph, né le 27-03-1827 (T ; Druon Joseph Maire, 78 ans et Louis Pomard, 31 ans menuisier, à LB).

2/ Enfant sans vie, le 22-01-1829 (T ; Désiré Hollande, 23 ans instituteur et Pierre Joseph Mandron, 25 ans cultivateur). Nota : la mère Marie Catherine GODAUX décède le 23 mars 1829 à LB.

LAURENT Pierre Auguste, cloutier, enfant des hospices de Paris décédé à LB le 25-07-1847 (T ; François Xavier Dufer, 60 ans cloutier et Jean Baptiste Moine, 70 ans garde champêtre).

LEVACHER Jacques Florent dit Noquet, cloutier, enfant des hospices de Paris, décédé à LB le 23-05-1847 à 20 ans (t ; François Xavier Dufer, 59 ans cloutier et Jean Baptiste Moine, 70 ans garde champêtre).

FANIAU Jean Baptiste, décédé à 25 ans le 09-02-1823, né vers 1798 dit cloutier travaillant chez M. Hiacinthe Crapez à Bavay, de la paroisse de Montignies sur Sambre, pays d'Hainaut, arr. Charleroy ( T ; Eugène Joseph Delcroix, 40 ans, Ferdinand Joseph Delvallée aussi 40 ans domiciliés à LB).

OUSSIÈRE Jean Baptiste, cloutier, né vers 1790, résidant audit LB, époux de Thérèse FRANC dont :

1/ Félicitée Marie Joseph, née le 24-08-1822 (T ; Eugène Joseph Delcroix, maçon 40 ans, Benoît Joseph Crapez ouvrier tisserand 38 ans).

RICHEZ François Joseph, cloutier , 21 ans 2 mois né à LB le 17-10-1814 et y demeurant fils de Louis Joseph, journalier résidant commune d' Onnaing, et de LEROY Bernardine Joseph, journalière, ne vivant plus avec son mari dom. Bavay ;

Marié le 09-01-1836 avec DANDOIS Marie Thérèse journalière 17 ans 10 mois née à LB le 19-02-1818, fille de Jean Martin, cloutier, et de BROUTARD Rosalie Joseph journalière, tous deux dom. LB (T ; François Joseph Quenée, 41 ans ouvrier maçon, Benoît Joseph Quenée, 24 ans cloutier, Jean Baptiste Blary, 35 ans ouvrier cordonnier, Benoît Crapez 52 ans ouvrier tisserand).

1/ Jacques né le 29-04-1836 (T ; Antoine Joseph Carlier 41 ans propriétaire, Antoine François Joseph Ciprien Erouard, 58 ans retraité des douanes, dom. LB et voisins).

2/ Louis Joseph né le 17-02-1838 (T ; Pierre Joseph Mandron, 72 ans propriétaire rentier et Antoine François Joseph Ciprien Erouard, 59 ans retraité des douanes, tous deux dom. LB et amis).

3/ François Xavier, né le 21-05-1840 (T ; Jean Baptiste Moine, 61 ans garde champêtre, Antoine François Joseph Ciprien Erouard, 60 ans retraité des douanes, dom. LB).

RICHEZ Louis Joseph, ouvrier cloutier né vers 1822, dom. Rue de la chaussée à LB époux de DELVALLÉE Isabelle Joachine, ménagère.

1/ Louis Joseph, né le 04-06-1852 (T ; Aimé Michel 28 ans maçon, Maximilien Maricaux, 24 ans instituteur).

SEREZ Constant Joseph, cloutier, 25 ans né à Carnières arr. Charleroy, pays d'Hainaut le 20 frimaire An X, fils de feu Jacques Joseph décédé Carnières le 10 novembre 1823, ménager, et de MARSINY Marie Joseph ;

Marié le 11-12-1826 à PARIS Rosalie Pacifique, journalière, née 13 vend. An X à Buvignies, fille de feu Nicolas Joseph décédé à Feignies et de feu DEGOUZE Constance Joseph décédée à Louvignies le 01-10-1826 (T ; Joseph Delvaux, 37 ans garde champêtre, Druon Joseph Maire, 77 ans manouvrier, amis de l'époux, Nicolas Joseph Paris, 41 ans sabotier frère de l'épouse, et Joachim Limelette, ouvrier de bois 36 ans beau-frère de l'épouse, tous dom. À LB). Dont :

1/ Flore Constance, née le 19-09-1827 (T ; Jacques Philippe Carlier 68 ans et Alexandre Robeau 41 ans, tous deux prop. Dom. LB). Décédée à LB le 06-02-1832 à 4 ans.

2/ Pauline Joseph, née le 27-04-1829 (T ; Pierre Joseph Mandron fils 25 ans cultivateur et Benoît Joseph Crapez, 46 ans ouvrier tisserand). Elle épouse Olivier Joseph SERURIER, scieur de long originaire d'Obies le 21-02-1848 à LB.

Rose Pacifique PARIS décède le 30-09-1830 à Louvignies-Bavay.

SEREZ Constant Joseph marié en secondes noces avec POIRETTE Marie Rosalie dont :

3/ Pierre Joseph, né le 29-01-1832 (T ; Jean Baptiste Caulier, 30 ans manouvrier, Jacques Louis Benoît Joseph Mandron 22 ans cultivateur, tous deux de LB).

4/ Marie Catherine, née le 12-02-1834 (T ; Jean Baptiste Caulier, manouvrier, 32 ans et Benoît Joseph Crapez, tisserand 49 ans, tous deux dom. LB.). Décédée le 03-06-1838 à LB à 4 ans.

5/ Régis Joseph, né la 13-10-1836 (T ; Antoine Joseph Deghaye, 30 ans, Isidor Hallant, 27 ans tous deux propriétaires dom. LB). Décédé à LB le 25-02-1840 à 3 ans et 4 mois.

6/ Marie Catherine, née le 10-11-1839 (T ; Isidor Joseph Alhand, 30 ans propriétaire cultivateur, et Jean Baptiste Moine, 61 ans garde champêtre dom. LB).

7/ Régis Adolphe Joseph, né le 22-02-1842 (T ; Antoine François Joseph Ciprien Erouard, 62 ans retraité des douanes, et Antoine Moine 63 ans garde champêtre tous deux dom. LB et amis ; le père est dit demeurant à Bu-vignies). Décédé le 5-12-1857 à LB à 16 ans, alors dénommé cloutier.

Constant Joseph SEREZ se remarie en troisièmes noces le 04-08-1861 à LB. C'est le dernier acte mentionnant un cloutier sur la commune.

### **3- Conclusion socio-généalogique:**

Le relevé précédent montre une arrivée massive continue de 1816 à 1830. On distingue un mode de recrutement familial. Plusieurs familles de cloutiers immigreront de concert, tel les DANDOIS, les BREDAS, les BOS-SAUT, issus de « journaliers » et/ou dont les parents sont décédés. Autant dire que leur niveau social est précaire.

Est-ce une des raisons pour lesquelles certains n'hésitent pas à faire des alliances locales ? Les témoins des actes montrent que la communauté ne vivait pas fermée sur elle-même et que les cloutiers fréquentent les autres catégories professionnelles de Louvignies. En témoignent PAUMARD et MICHEL, menuisier et maçon qui sont autant témoins chez les cloutiers que chez les faïenciers du village.

Parfois, on peut percevoir que l'apprentissage du métier doit suivre des affinités, tel le BROCARD, fils naturel d'un tourneur de faïence. D'ailleurs Augustin Joseph BREDAS, cloutier, est le beau-frère de Pierre Joseph Prévot, « ouvrier fayencier ».

En 1847, on trouve deux enfants des Hospices de Paris décédés cloutiers. Des actes d'enfants morts en bas-âge aussi des Hospices de Paris et placés chez des cloutiers font apparaître que ces enfants y étaient placés très jeunes en vue d'apprendre le métier. Peu sont les enfants des cloutiers qui deviennent cloutiers à leur tour. Par contre, on voit des locaux devenir cloutiers. Le premier est COLLET d' Obies, on relève les CRAPEZ, sûrement à lier avec le directeur de la fabrique.

Pourtant une partie des cloutiers ne restent pas sur Louvignies-Bavay. Nous ne pouvons certifier s'ils sont restés dans la Bavais ou s'ils sont repartis ailleurs. Il faudrait pour cela poursuivre notre étude. L'autre partie reste sur Louvignies et sa descendance se marie avec d'autres catégories professionnelles.

Dès 1861, on ne relève plus d'actes de cloutiers sur Louvignies. La fabrique de Bavay avait-elle cessé ? La mécanisation a-t-elle mis un frein à cette activité ? Un complément d'information est à rechercher à ce niveau !

Pour confondre l'analyse du journaliste de L'Echo des Frontières, il convient de conclure que les cloutiers ont un comportement socio-généalogique bien différent des verriers : d'abord par leurs alliances quasi systématiques avec des familles locales d'autres catégories professionnelles. Ensuite parce qu'ils semblent beaucoup moins mobiles. La grande immigration de 1816-1830 est plus liée à la situation socio-politique de l'époque que par un comportement sociologique spécifique, telle que défini chez les verriers.

Par la suite, les enfants se stabilisent et quittent souvent le métier de cloutier. Cette différence comportementale est à rechercher dans un héritage psycho-sociologique beaucoup moins marqué chez les cloutiers que chez les verriers, mais probablement aussi par un environnement social beaucoup plus diversifié dans le village de Louvignies-Bavay que dans la région d'origine de ces cloutiers venus de Belgique.

Finissons cet article en citant "la chanson du cloutier", de Auguste Brizeux <sup>6</sup>:

Depuis que je demeure au bourg  
J'entends le marteau du cloutier.

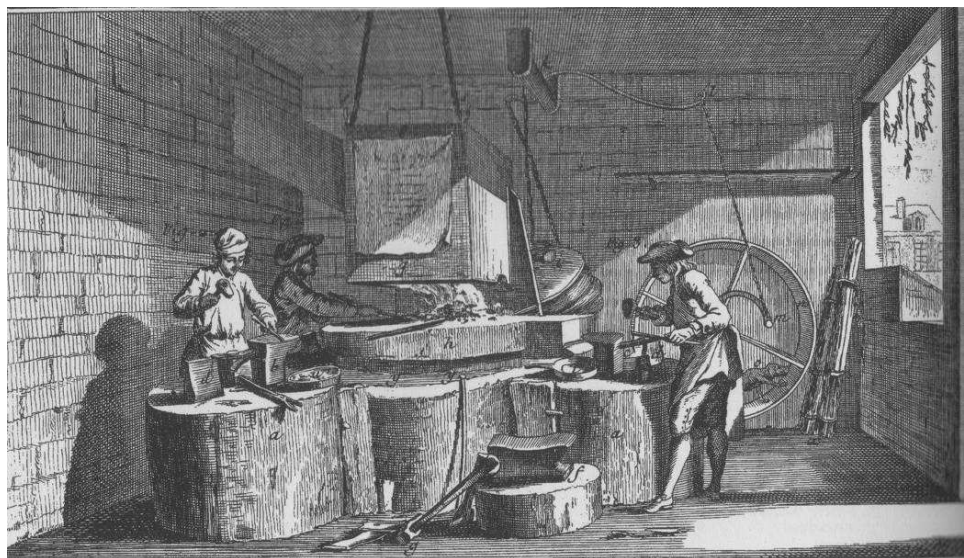
Tout le jour, toute la nuit il frappe !  
Son marteau frappe toujours!

Regardez ses bras nus et noircis  
Retourner le fer en tous sens.

Tout le jour, toute la nuit il frappe !  
Son marteau frappe toujours !  
Le beau soleil, il ne le voit jamais,  
Toujours le charbon et le feu rouge de la forge.

Tout le jour, toute la nuit il frappe !  
Son marteau frappe toujours !

Pour élever ses pauvres enfants  
Chaque jour il fait des clous par centaines.



**Ces illustrations sont tirées de l'Encyclopédie de DIDEROT et D'ALEMBERT.**

Légende de la boutique d'un cloutier :

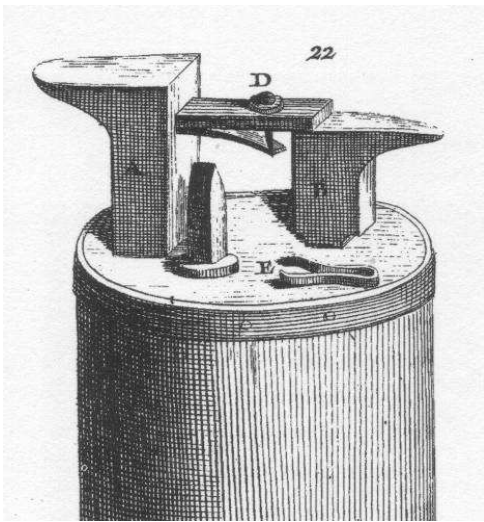
Fig. 1 Ouvrier qui met son fer au feu.

Fig. 2 Ouvrier qui forge la lame ou corps d'un clou.

Fig. 3 Ouvrier qui met le clou dans la clouyère, pour en faire la tête.

T, V, poêles. - F, petite enclume. - G, marteau. - H, forge. - I, k, l, m, n, o, le soufflet et son équipement. - P, q, le manteau de la cheminée suspendu par les tringles de fer.  
X, piquets de fer. - Y, auge plein d'eau

7. Remerciements à Aimée DANDOY pour cette communication.

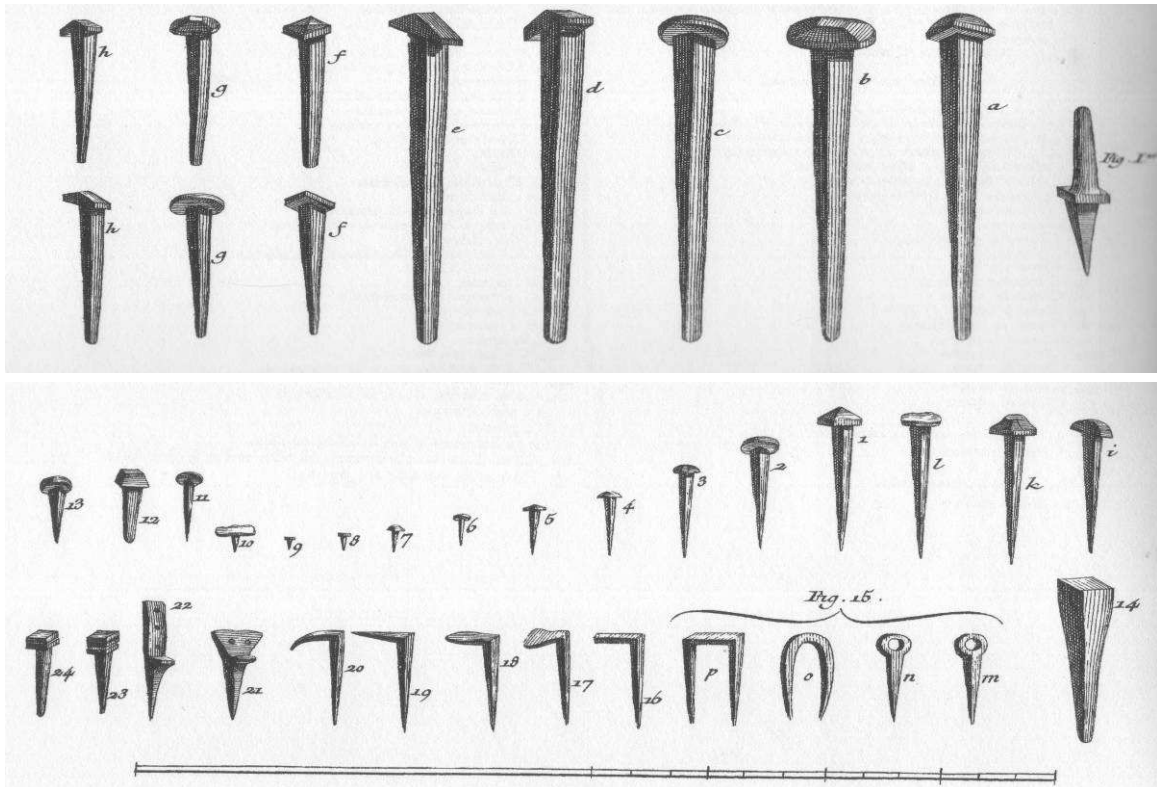


Billot de cloutier avec tous ses outils :

A, le billot. - B, le pied d'étape. - C, la clouyère. - D, la place.  
E, la tranche

Légende du billot : A, pied d'étape - B, Place -  
C, Ciseau ou Tranche - D, Clouyère - E, Pince.

Les Clous



I, clou de 18, à tête rabattue - K, clou de 18 à tête ronde - L, clou de 18 à tête plate

1. Diamant – 2. Clou de quatorze – 3. clou de dix - 4. clou de six - 5. clou de quatre

6. Clou de deux. - 7. clou à latte - 8. clou à tapisser - 9. clou à bouche

10. Clou à soulier. - 11. Clou à river. - 12. Clou à cheval. - 13. Cou de serrurier à bande.

14. Clou de roue. - 15. m, n, o, p, pitons.

M, piton à tête ronde. - N, autre piton - O, piton à deux pointes. - P, crampons.

16. Gond. - 17. Bec de canne. - 18. Bec de pigeon. - 19. Clou à crochet ou havet.

20. Clou à crochet pour ciel de lit. - 21. Patte. - 22. Patte longue.

23. Clou à trois têtes. - 24 Clou à deux têtes.

# *Hestrud, Petit-Fayt et Sars Poteries dans le Bottin de 1908.*

## Hestrud:

A 20 kil. d'Avesnes. – Bureau de poste, gare, télégraphe de Solre-le-Château (à 6 kil.). - 423 habit. - Fêtes communales : Trinité et dim. après 1er oct. - Fanfare.

Maire :	Planard (Odon).
Agriculteurs :	Descamps (Vve). - Pierson (A.). - Planard (O.). - Vanderpepen (A.).
Boulangers :	Binot (J.).
Charbons :	Binay. - Décamps.
Charron :	Louette (E.).
Epicerie, mercerie :	Binay. - Décamps. - Raux.
Maçonnerie (entrepr. de) :	Mi-chaux (J. B.).
Marbres (carrières et exploitation de) :	Binot-Descamps. - Fostier-Descamps, et scierie. - Maybon.
Maréchal :	Péciaux.
Sabotiers :	Dutrieux. - Libotte. - Pupin (E.).
Tabac (débit de) :	Lebrun (F.).

## Petit Fayt:

A 10 kil. d'Avesnes. - Alt. 146m. - Poste et Télégraphe de Cartignies (à 3 kil.). - Gare de Dompierre (à 8 kil.). - 347 habit. - Fêtes communales : le 1er dimanche de mai et le 3e dimanche de juillet.

Maire :	Bévenot (A.).
Agriculteurs :	Bévenot-Berlaymont. - Bévenot-Losson. - Bévenot Meurant. - Delleaux frères. - Evrard-Mozin. - Guillain-Manfroy. - Liégeois-Lemaire. - Scottez-Huriaux. - Verin (L.). - Waignier-Bonnaire.
Beurre et Fromages :	Laiterie des Fayts.
Charrons :	Tacq (Z.).
Epicerie, étoffes :	Bughin (Vve). - Gillot (Vve).
Maréchal :	Michel (H.).
Menuisier :	Cain-Lelong.
Tabac (débit de) :	Bughin (Vve).
Tonnellier :	Caullery-Frison.

## Sars Poteries:

À 10 kil. d'Avesnes. – Bureau de poste. –Télégraphe. – Colis postaux à domicile – Station de chemins de fer ouverte aux voyageurs et aux marchandises (Nord), lignes de Maubeuge à Hirson et d'Aulnoye à Solre-le-Château (à 234 kil. de Paris). – 2.550 habit. – Foire aux bestiaux : le 11 de chaque mois lorsqu'il tombe un jeudi ou le jeudi suivant. – Marché : jeudi. – Fêtes communales : dimanche après 26 juin et après 29 août. – Fanfare. – Sociétés de tir. – Société de secours mutuels. – Octroi.

Maire :	Delcourt (Alex.).
Agriculteur :	Delcourt (A.).
Aubergistes :	Croquet. – Fonte-nelle.
Bonneterie et mercerie (en gros) :	Lefebvre-Baudet.

Bouchers :	Boulangier-Bernard – Boulangier-Huftier. – Boulangier-Montay. – Caullery-Buisset. – Montay (Ch.).
Boulangers :	Boucher (L.). – Fro-ment (Vve) – Heuclin-Royal. – Leclercq-Dubois. – Leclercq-Tho-mas.
Bourreliers :	Bernard. – Heuclin (D.).
Brasseurs :	Bruno frères. – Durieux. – Thomas (Z.).
Charbons :	Maufroid-Marchant. – Meurisse-Ducrocq. – Sustendal--Boullard.
Charrons :	Descamps (V.). – Le-grand-Bartez.
Chaussures :	Brassart-Boulenger (Vve). – Drugmanne. – Maillard (L.). – Maillard (Z.). – Neuvens--Renaux.
Cidrerie et distillerie :	Buisset--Pagnier.
Coiffeur :	Lefranc (A.).
Couronnes funéraires :	Jouniaux (C.). – Riffe soeurs. – Sustendal--Dussart.
Epicerie et étoffes :	Heuclin--Royal. – Heuclin sœurs. – Lan-da (Vve). – Legrand-Soudart. – Maillard-Buisset. – Maillard (Z.). – Maine-Coutelier. – Marchand-Depret. – Sustendal-Boullard.
Extraction de terres plastiques :	Le Barbier (A.) et Cie.
Ferblantiers :	Guerin. – Michez. – Riffe frère et sœur.
Grains :	Degrelle-Marchant. – Masthias.
Marbriers :	Biermans. – Jouniaux. – Quintard.
Maréchaux :	Gravez-Munier – Sustendal-Brissy.
Médecin :	Fichaux.
Menuisiers :	Boullard. – Dubray (H.). – Lecas. – Poulet (R.).
Meunier :	Richet.
Modes et lingerie:	Dauville (Mlle). – Demaret (Mme).
Pâtisseries :	Bautmans. – Defon-taine.
Peintres :	Coquelet. – Lejuste.
Pharmaciens :	Danhiez. – Heuclin.
Poterie de grès (fabr. de) :	Buisset-Decamps (tuyaux en grès vernissé, éviers en grès émaillé; dépôt à Paris, 36 r. St-Sabin.) – Hot frères. – Lion-Daigremont (Ed.). – Mailliard-Henry. – Mar-chant (Arthur). – Remy (Pierre).
Poterie de terre :	Delcourt (Alex.). – Dépret (L.). – Maine-Coute-lier. – Maine-Otelard. – Tribout (A.).
Quincaillier :	Sustendal-Dussart.
Revêtements en verre :	Sté Le Luxe, A. Gillet, Giran et Nicolas.
Sage-femme :	Lebeau (Mme).
Tabac (débits de) :	Bock (Vve). – Miguetz.
Tailleurs :	Carnoye. – Josse. – Legrand.
Tuyaux grès vernissé :	Sté ano-nyme des Produits Céramiques de Sars-Poteries.
Verreries de gobeletterie :	Sté anonyme des Verreries réunies de Sars-Poteries.
Verres (march. de) :	Drug-manne. – Feron (Alb.). – Levacq (J.-B.). – Marchand-Despret. – Nicolas-Delos.
Vins et spiritueux (en gros) :	Buisset-Pagnier, et vinaigrerie. – Sustendal-Boullard. – Thomas (C.).
Château DE LA TAILLE-PIONNE :	Camille Fontaine (Officier d'Académie – Chevalier du Mérite Agricole).

A remarquer : Un boulanger s'appellait Boucher, et des bouchers se nommaient... Boulanger !

Dominique Sallé

# La Croix de Guerre 1914/1918.

Au début de la Première Guerre Mondiale, les faits de guerre étaient récompensés par des citations à l'ordre, témoignages écrits sur les états de service et le livret militaire des soldats.



Mais cette citation ne satisfait pas. S'impose rapidement l'idée qu'il fallait disposer d'un signe distinctif visible, qui permettrait aux chefs de décorer les plus vaillants de leurs soldats sur les lieux même des combats, plus motivant pour les combattants.

Fin 1914, un projet de loi est déposé à l'assemblée, visant à créer une médaille dite de la Valeur militaire. La commission de l'Armée est chargée d'étudier le projet.

Le 18 janvier 1915, le député combattant Émile Driant présente et soutient devant l'assemblée nationale le rapport de

la commission. La décoration est présentée sous le vocable « Croix de Guerre ». Après discussions au sein des deux chambres, la loi portant création de la Croix de Guerre est votée le 2 avril 1915 et promulguée rapidement, le 8 avril.

Elle avait officiellement pour but de «commémorer depuis le début de la guerre, les citations individuelles à l'ordre des armées de terre et de mer, des corps d'armée, des divisions, des brigades et des régiments ».

La Croix de guerre a été parfois décernée à titre collectif. Ainsi elle sera décernée à des régiments, à des navires (par exemple le Bouvet, coulé le 18 mars 1915 durant la bataille des Dardanelles) ou des organismes (Préfecture de police de Paris, barreau de Paris, universités, grandes écoles...). 2 952 communes seront également décorées de la Croix de guerre 1914-1918 entre 1917 et 1926, la première étant Dunkerque, en octobre 1917, à l'initiative du ministre de la guerre Paul Painlevé.



Lorsque la Croix de guerre est décernée à titre collectif, elle l'est toujours avec palme, soit le plus haut degré.

La médaille : c'est une croix en bronze florentin due au sculpteur Bartholomé, à quatre branches avec entre elles deux épées croisées. A l'avant, au centre, une tête de la République coiffée du bonnet phrygien ornée d'une couronne de laurier avec la légende "République Française". Au revers : la Croix de guerre portait à l'origine la mention "1914-1915", puis la guerre se prolongeant, ce millésime fut successivement modifié et remplacé par "1914-1916", "1914-1917" et enfin "1914-1918", celui qui figure sur les croix attribuées les dernières, c'est à dire après la cessation des conflits.

Le ruban : il est vert avec un liseré rouge à chaque bord et comptant cinq bandes rouges verticales



### Les citations :

- ◆ Armée : Palme en bronze en forme de branche de laurier ;
- ◆ Corps d'Armée : Étoile de vermeil ;
- ◆ Division : Étoile en argent ;
- ◆ Brigade Régiment : Étoile de bronze.



Dominique Sallé

## *Les 90 ans de l'Armistice.*

Une bonne partie des 59 livrets établis par vos soins à partir des monuments aux Morts étaient dans les mairies concernées pour le 11 novembre. Les suivants seront bien sûr remis aussi. Certains ont fait partie d'expositions organisées par les mairies ou les associations d'anciens combattants. Saint Hilaire, Prisches, Cousolre et Berlaimont entre autres.



Une partie de l'exposition de Saint Hilaire.

Lors de sa dernière réunion, le CA avait discuté de l'éventualité de faire une édition de ces livrets, s'il y avait de la demande. Il y en a, Cousolre et Prisches les premiers. L'édition sera donc faite, avec en tête de file un petit livre de Gérald COLLET, « A la croisée des chemins de mémoire ».

## *Léon A.D.A.M., et la « Tranchée des baïonnettes ».*



2008 - Année de la Commémoration du 90ème anniversaire de la fin du premier conflit mondial.

C' est aussi l' année où Lazare Ponticelli, dernier « poilu français » disparaît...ultime témoin, pour nous, de la guerre 1914-1918.

Véhiculé par tous les médias, le débat actuel qui agite les Hautes Sphères historiennes et philosophiques, autour de l'expression: « **Devoir de Mémoire** » ...ne peut être évité ...

Nous sommes tous conscients que la polémique ne tient qu'au sens à donner au mot « Devoir ». On trouvera ce mot par trop injonctif, ou trop impératif...voire « inquisiteur » pour certains... Nous laissons à chacun son appréciation.

Le travail entrepris par le CHGB autour des Monuments Commémoratifs de la « Grande Guerre », prouve qu'au plan local, on a fait rimer Mémoire et Histoire, avec le seul souci de ne pas laisser s'installer l'oubli, donner une « épaisseur » humaine aux inscriptions gravées dans la pierre des Stèles Communales, retrouver des noms et des visages, chercher où, comment, en quelles circonstances... un réel « **travail d' Histoire** »...

A l'occasion des recherches, un arrière-petit fils de poilu m'a confié un Livret Matricule au nom de **Léon Victor ADAM**, natif d' Aulnoye, décoré de la Croix de guerre. Un article du discours prononcé à l'occasion de son décès, découpé dans la presse locale et conservé par la famille, précisait qu'il était l'un des rescapés de la « tranchée des baïonnettes » de Verdun.

D'un côté, l' **Histoire**... Celle d'un homme dans la tourmente des événements... De l'autre côté, un témoignage de ce qui touche au domaine du sacré... **la Mémoire**.

En suivant le Livret Matricule de Léon ADAM, nous nous proposons :

1- de reconstituer l'itinéraire militaire d' un jeune conscrit en temps de paix, comme des centai-

nes d'autres de sa classe...

2- de retrouver un parcours de combattant, parmi des millions d'autres pour le resituer dans son contexte à l'aide de documents et de témoignages...

3- de comprendre comment la reconnaissance d'un fait d'armes, au delà de la vérité historique, devient un élément de la conscience collective.

### **1- 1903 – 1914 : Un conscrit en temps de paix :**

Notre homme est né le 8 mars 1883 à Aulnoye, résidant au même lieu, cultivateur de profession, fils de Félix Adam et Marie Deletrait, tous deux domiciliés à Aulnoye.

Le bureau de recrutement d' Avesnes lui attribue le matricule 2195 – classe 1903.

Sa fiche signalétique nous apprend qu'il a les cheveux châtain, les yeux bleus , le front découvert, le nez large, le visage ovale. La taille n'est pas précisée.

Pour ce qui est de son degré d'instruction, il a obtenu son Certificat d' études primaires, donc il sait lire et écrire...et aussi....nager.

Dispensé à l'appel de sa classe en raison de l'article 21 (frère sous les drapeaux), Léon Adam est incorporé avec la classe 1904, le 14 octobre comme soldat de 2ème classe et « fait son service » à partir du 15 novembre au 84ème Régiment d' Infanterie d' Avesnes.

Promu soldat de 1ère classe le 24 août 1905, il est renvoyé dans la disponibilité le 23 septembre 1905.

*Dans le dispositif de conscription de l' Armée française, après une période d'instruction d'une année, on est dit « de réserve de l'armée d'active » pour 3 années, avec des périodes de rappel de 3 semaines.*

*Ensuite l'homme est versé pour 10 ans dans « l'armée territoriale ». Il est toujours mobilisable mais trop âgé pour être au feu. Il est affecté aux ouvrages défensifs, garde de ponts, pistes d'aviation, garde de frontière, etc...*

*Puis l'homme passe dans la « réserve de l'armée territoriale » de nouveau pour 10 ans, et toujours mobilisable*

*La libération définitive est prononcée 7 ans plus tard.*

Léon Adam suit ce parcours.

Le 1er octobre 1907, il passe dans la réserve de l'armée d'active, au 84ème RI, son régiment d'origine avec le numéro 015478 (répertoire au corps) et effectue deux périodes de rappel :

du 24 août au 20 septembre 1908.

du 29 mai au 14 juin 1911 au 284ème Régiment territorial d' Avesnes

Entre temps, il a été promu Caporal de l'armée de réserve le 6 février 1911.

Il passe au 141ème RI par décision du Général commandant le 1er corps d'armée, le 14 février 1914.



Dès mars 1914, il est déjà acquis qu'un conflit se prépare. Les services de renseignements de l'armée font état d'une offensive par le Nord et l'Est (Plan Schlieffen) avec de puissantes troupes à cheval. Les régiments français de dragons seront préparés à la guerre « au sabre » et les bataillons de Chasseurs à pied dirigés vers la frontière, prêts au premier choc.

## 2- 1914 – 1918 Le parcours d'un « poilu » :

Rappelé à l'activité pour : « Campagne contre l'Allemagne », par Décret de Mobilisation Générale du 2 août 1914, il connaît, comme tous les régiments, d'abord la retraite, puis la « course à la mer », et enfin le sursaut de la Bataille de la Marne.

Le 19 décembre 1914, Léon Adam passe au 151ème Régiment d'Infanterie, avec le matricule « au corps » N° 01560

bis.



Tampon du 151ème Régiment d'Infanterie

Bien que les « territoriaux » n'aient pas à monter en première ligne, les besoins en hommes sont tels que le principe n'a pas été respecté et ceci, dès les premières heures. Ils subissent tous des pertes très dures :

le 345ème RIT (Maubeuge) entièrement fait prisonnier en 1914 parmi les 45 000 combattants de la poche de Maubeuge et envoyés en camps en Allemagne.

le 328ème, perd 65% de son effectif en 2 jours (30-31 oct 1915 à la tranchée de Tahure)

le 351ème, pratiquement anéanti à Verdun -1916

le 362ème, anéanti le premier jour de l'attaque allemande de Verdun ( 60 hommes resteront sur 2100 ).

Promu Sergent le 10 janvier 1915, il est affecté au 3ème Bataillon, 12ème compagnie.

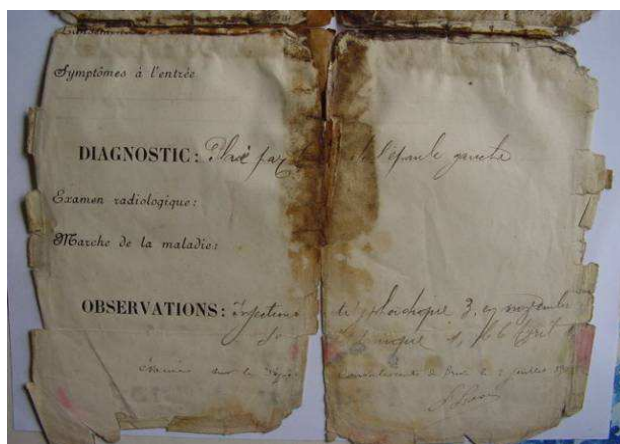
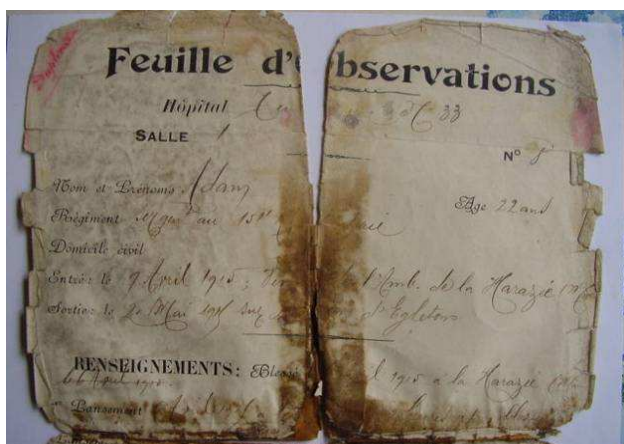
Un Régiment d'Infanterie (ou RI) compte 3400 hommes et 70 officiers. Il est subdivisé en 3 bataillons de

1100 hommes. Chaque bataillon est réparti en compagnies de 250 hommes. Une compagnie compte 4 sections de 65 soldats. Chaque demi-section (ou 2 escouades) est commandée par un sergent.

Léon Adam commande donc une trentaine d'hommes avec 2 caporaux.

En 1915, le 151ème RI est engagé en Argonne, notamment à La Harazée, près de Ste Menehould, où se sont déroulés de terribles combats. Le poète Guillaume Apollinaire, engagé volontaire, et présent à La Harazée, en a fait une description des plus réalistes.

Blessé d'une balle à l'épaule gauche Léon Adam est évacué du front le 6 avril 1915 et soigné à l'ambulance de La Harazée,



### Feuille d'observations :

Hôpital de TULLE n° 33 – Salle n° 8

ADAM Léon – Age : 22ans ...( une erreur...il est âgé de 32 ans)

Sergent au 151ème RI.

Blessé par balle à l'épaule gauche, le 6 avril 1915, à La Harazée (Marne)

Entré le 9 avril 1915, venu de l' Ambulance de La Harazée.

Soigné par pansement 2 heures après la blessure – Injection de antitétanique le 6 avril – a reçu 3 injections de anti typhoïdique en Novembre ( *probablement 1914..*)

Sorti le 20 mai vers le dépôt d' Egletons.

Evacué au dépôt de convalescence de Brive le 2 juillet 1915.

Rétabli et jugé bon pour le combat, il passe au 137ème Régiment d' Infanterie, un régiment de Bretons et de Vendéens, avec le grade de sergent en 1916.

C'est ce régiment qui est lié à l'épisode de la « tranchée des baïonnettes » et avec lui, Léon Adam.

### L'épisode de « la tranchée des baïonnettes » : 9 juin au 15 juin 1916

Selon le Journal de Marche et Opérations (J.M.O) du régiment, le 137ème de ligne est dirigé sur Verdun à partir du 2 juin 1916.

*...Le 9 juin à 2h, les bataillons reçoivent l'ordre d'occuper les ouvrages de Bois-Fleury et contre attaquer sur la Ferme de Thiaumont. On a fait savoir aux commandants l'extrême difficulté de faire cette opération en plein sur un terrain bouleversé par l'artillerie ennemie, très surveillé, où tout mouvement repéré déclenche aussitôt un bombardement.*

*A 15h, les Compagnies 1 à 4, couvertes par la 5 et la 6, sont au contact de l'ennemi à Thiaumont et sur les pentes du Ravin de la Dame. Les pertes sont « légères ».*

*Le 10 juin, le Colonel rend compte que la situation de ses hommes lui semble des plus critiques, dominés de tous les côtés et le flanc dégarni sur 700m. Les liaisons sont défectueuses. Les lignes téléphoniques mal installées. Très peu de soutien d'artillerie. La relève ne peut pas être assurée. Les hommes doivent se dissimuler dans les trous d'obus.*

*Le 11 juin, Dans la nuit, les compagnies réussissent à bouger, installer des mitrailleuses et font des prisonniers. Ces derniers font savoir qu'une attaque va être déclenchée la nuit suivante ou au petit jour.*

*Commencé à 10h, le bombardement va durer 9 heures, sans interruption. Les pertes sont de 20 à 50% des effectifs.*

*Le 12 juin, le bombardement reprend à 2h20 – Attaque ennemie repoussée – Nouveau bombardement extrêmement violent sur tout le secteur.*

*A 7h, l'ennemi attaque par la ferme de Thiaumont, des forces importantes dévalent les pentes du Ravin de la Dame. En ce lieu, les hommes de la 3ème et 4ème compagnie du 137ème sont ensevelis.. La première ligne française est encerclée.*

*A 8h, la situation est calme sur toute la ligne - bombardement très violent sur l'arrière, puis sur les 1ère et 2ème ligne entre 10h30et 11h30 – combats toute la journée, puis jusqu'à minuit.*

*Le régiment, avec environ 50% de pertes, est hors d'état de combattre. Il est relevé le 15 juin.*

### **Trois témoignages :**

*Lieutenant POLIMANN – 3ème compagnie : ...Les Allemands, à la suite de la prise de la tranchée, ont enterré les morts français dans le boyau et ont laissé dépasser les fusils en guise de croix...*

*Lieutenant FOUCHER – rescapé - 4ème compagnie : ...Les fusils étaient posés contre le parapet de la tranchée. Les soldats tenaient des grenades dans les mains. Au bombardement, la terre a recouvert les soldats. Les fusils sont restés prisonniers, la pointe dépassant de la surface... (rapport contresigné par le colonel commandant le régiment)*

*Lieutenant COMTE – rescapé : ...Enseveli après une explosion, c'est une seconde qui l'a dégagé de la terre...*

*(Journal « l' Echo de Paris » - 6 déc 1920)*

### **Le cas de Léon ADAM :**

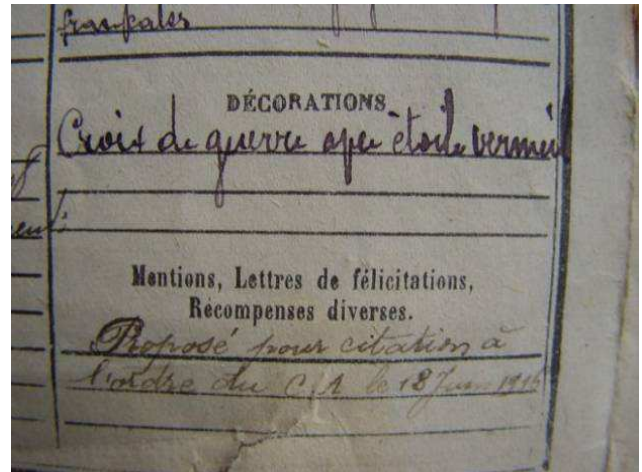
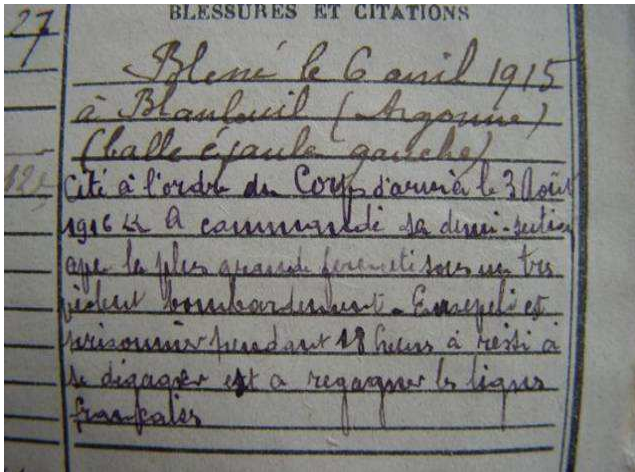
*Il était dans cet enfer de Thiaumont, du « Ravin de la Dame » et s'en est sorti de justesse. Considéré*

comme « miraculé de la tranchée des baïonnettes », il est proposé pour une citation le 18 juin 1916,. Il sera cité à l'ordre du Corps d'armée le 3 août :

**« A commandé sa demi section avec la plus grande fermeté sous un très violent bombardement. Enseveli et prisonnier pendant 18 heures. A réussi à se dégager et à regagner les lignes frontalières. »**

Il passe à la compagnie de dépôt pour soins le lendemain 4 août 1916.

Il sera décoré de de la Croix de Guerre avec Etoile vermeil.



### 3- Le Mémorial de la Tranchée des baïonnettes : La mémoire collective

Article de la revue « L' Illustration » - N° 4058 – 11 décembre 1920 – Albéric CAHUET

« ...Des travaux de recherches ont été faits en août 1920 au lieu-dit « la tranchée des fusils » du Ravin de la Dame. Sous la lourde chaleur humide, d'énormes moustiques attaquaient les travailleurs Piémontais et Chinois. Des rats fuyaient de toutes parts...

...On a retrouvé 57 corps, 40 ont été identifiés, 17 sont demeurés inconnus...Certains restes étaient si réduits que parfois ils n'étaient plus qu'une simple trace noire entre deux couches d'argile. Les corps découverts dans l'eau des trous d'obus étaient mieux conservés. Les uniformes étaient reconnaissables. Les armes n'ont pas été déplacées. On a seulement remis des baïonnettes aux fusils. Les corps ont été conduits à l'ossuaire...»

L'effet des articles de presse est tel qu'un membre de l' Ambassade des Etats-Unis, Georges T Rand vient sur place et fait un don de 500 000 francs afin d'y ériger un mémorial. (Un journal écrira qu' aussitôt après, il rejoint Londres en avion et se tue à l'atterrissage.. )

Les travaux sont confiés à l'architecte André VENTRE, Inspecteur général des Monuments Historiques. Construit en 3mois et demi, le monument en béton protège la « tranchée des baïonnettes » et se veut un symbole :

...Il est entendu que ce ne sont pas seulement les ensevelis du 137ème RI, mais tous les martyrs de la tranchée, tous les enlisés de Flandre, de Champagne, d' Argonne... Toutes les boues sanglantes que l'on veut honorer dans ce coin de sol anéanti...



Il ne m'a pas été précisé si Léon ADAM est allé voir ce monument et le lieu où il avait combattu.

Il est décédé des suites de maladie le 6 octobre 1927, à l'âge de 44 ans.

Le discours sur sa tombe a été lu par le Secrétaire de la section des Anciens Combattants d' Aulnoye en remplacement du Docteur Guersant, Président, retenu par sa charge.



Le monument funéraire de la famille où repose Léon ADAM est le plus élevé du « vieux cimetière » d' Aulnoye Aymeries

**Gérald COLLET**

Tous mes remerciements à M. Bruno TESTART (Monceau Saint Waast) qui a accepté de me confier le Livret Matricule de son arrière grand -père ainsi que la photo de famille.

## Berlaimont et Hargnies reçoivent la Croix de Guerre.

« En partie détruites par de violents bombardements, malgré le nombre élevé des victimes dans leur population et les atrocités commises par un ennemi qui fusilla plusieurs de leurs habitants, ont su maintenir intacte dans la dure épreuve de l'occupation ennemie leur foi en la victoire finale. »



C'est en ces termes que les communes de Berlaimont et d'Hargnies furent citées à l'ordre de l'armée le 18 décembre 1920 par le ministre de la guerre André Lefèvre et qu'elles furent honorées de la Croix de Guerre avec palme, pour l'attitude de leurs habitants face à l'ennemi et leurs souffrances durant les longues années d'occupation de leur territoire, de 1914 à 1918.

Ce dimanche 10 avril 1921, c'est une belle matinée de printemps qui s'annonce dans le bocage avoisin. Pourtant, à Berlaimont, peu d'habitants s'intéressent à la nature en plein émoi, peu d'habitants ont sorti leurs outils de jardinage. Non, ce dimanche matin, le spectacle est ailleurs et c'est une foule nombreuse qui se presse vers la place de la mairie, la Grande Place, pavoisée comme les rues principales, de drapeaux, de cocardes, de guirlandes et de lampions. Il faut dire que cette journée est exceptionnelle pour la petite ville et ses habitants : un ministre doit venir remettre à la commune, ainsi qu'à celle d'Hargnies, la Croix de Guerre, une décoration méritée reconnaissant les souffrances et les privations qu'ont du endurer ces deux communes depuis septembre 1914, depuis l'entrée des troupes allemandes sur le territoire français, malgré l'héroïque résistance de la place de Maubeuge. Même si elles n'étaient sur la ligne de front, elles ont subi les exactions de la soldatesque allemande logée dans les maisons de ces villages et les bombardements sur les usines installées à proximité. Aux arrestations, aux morts (à Berlaimont, Debionne est fusillé le 15 décembre 1914), au manque de pain et de charbon, aux destructions, s'est ajoutée l'absence. L'absence de ces fils, de ces frères et pères, partis pour une guerre rapide en août 1914 et qui n'ont jamais pu remettre les pieds dans leurs villages occupés ! Prisonniers en Allemagne ou restés mobilisés en zone libre, ils n'ont pu donner de leurs nouvelles, ils n'en ont eu que très peu

de leurs familles. Et ce n'est que le 5 novembre 1918, dans les tous derniers jours du conflit, après 12 jours de bombardement, que le chef lieu de canton fut libéré. En cette année 1921, ces évènements sont peut-être du passé, mais ils restent, ils resteront gravés à tout jamais dans les esprits, dans les souvenirs.

C'est donc avec ces pensées en tête que la population endimanchée se presse sur la place. Le cortège officiel est attendu pour 10 heures 30, mais bon nombre d'habitants sont venus tôt, pour être aux premières loges, pour bien entendre, mais surtout pour bien voir. Une délégation d'habitants d'Hargnies est là aussi, autour du maire Tulia Harbonnier et du conseil municipal. Voir les officiels, mais surtout le ministre, délégué du gouvernement. Et pas n'importe lequel ! Il s'agit de Charles Daniel Vincent, plus connu sous le nom de Daniel-Vincent, Ministre du Travail. C'est un enfant de la région, né à Bettrechies. Député du Nord depuis 1910, il a souvent arpenté les rues et les salles de réunion du Quesnoy et de ses environs, et pas mal de Berlaimontois l'ont déjà côtoyé dans le passé, avant la guerre, voire se sont lié d'amitié avec lui.

Georges Sépulchre, l'actuel maire de Berlaimont, a voulu une réception digne de ce nom. Tout a été mis en œuvre pour que la fête soit réussie. Devant la mairie a été dressée une grande estrade sur laquelle vont prendre place les personnalités. Le fauteuil du maire y a été installé, tel un trône, pour ménager toute fatigue inutile au ministre. Il ne l'utilisera pourtant pas. Les employés municipaux se sont appliqués à confectionner une grande croix de guerre en bois sur laquelle ont été fixées des ampoules électriques. Le tout a été accroché au mur de la mairie. Toutes les sociétés locales sont regroupées au pied de cette estrade. Sont là bien entendu les enfants des écoles communales et des pensionnats sous la conduite de leurs maîtres, mais aussi l'harmonie de Berlaimont, de bonne réputation, sous la direction de son distingué chef M. Fromont, les sapeurs-pompiers commandés par le lieutenant Poirée, la Société de Jeunes-se, la Société de crosse «les Intimes», la Société des Pêcheurs, la Société de secours mutuels Berlaimont-Sassegnies. Tout le monde se connaît, se salue, s'interpelle. Le brouhaha monte lentement, au fur et à mesure que l'attente se prolonge. Une section de gendarmerie, en grand uniforme, est également là, regroupée à proximité de l'estrade, sous le commandement du lieutenant Gallissot.

Soudain, dans le lointain un bruit de sabots résonne clair sur le pavé de la rue de l'Église, amplifié par les hauts murs de l'église et les maisons de la ruelle aux Juifs. Le silence se fait lentement. Il est 10 heures 30.



Le cortège débouche enfin, prend à droite pour entrer sur la Grande Place. La bruyante automobile ministérielle, une curiosité en soi, est précédée par une escorte de gendarmes à cheval. La voiture s'immobilise devant les officiels, un peu anxieux. En descendent le Ministre Daniel-Vincent, ainsi qu'Armand Naudin, Préfet du Nord depuis 1918, Monsieur Causeret, chef du cabinet du ministre et Émile Vincent, son chef du secrétariat particulier.

Après les salutations d'usage, la section de gendarmerie rend les honneurs au Ministre et au Préfet. Enfin, le groupe des officiels peut monter sur l'estrade pour les discours. Outre les membres de la voiture ministérielle, la foule reconnaîtra autour de Georges Sépulchre, chevalier de la Légion d'Honneur, maire de Berlaimont et conseiller d'arrondissement : ses adjoints messieurs Deghilage et Miroir, l'ancien maire Théophile Leclercq, le maire d'Hargnies Tulia Harbonnier et son adjoint Léon Lemaire, Paul Herlemont, Président des Combattants d'Hargnies, Monsieur Leroy, Sous-préfet d'Avesnes, le député Léon Pasqual, le général Fournier, défenseur de Maubeuge, qui dans quelques heures va recevoir la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur au cours d'une autre cérémonie à Maubeuge, le général Dauvé commandant le premier groupe de subdivision d'infanterie et son officier d'ordonnance le lieutenant Baillez.

Lorsque tout le monde est en place, c'est Georges Sépulchre qui, de sa voie forte mais émue, prend le premier la parole.

« Monsieur le Ministre, Messieurs,

Bien souvent, depuis l'armistice, les Combattants ont été à l'honneur.

C'est le tour des Civils.

Ce n'est pas à des ruines devenues historiques, mais vides d'habitants au moment des combats, que le Gouvernement décerne aujourd'hui la Croix de Guerre.

C'est à vous, les civils, qui, pendant quatre ans, avez souffert et subi toutes les tortures physiques et morales d'un régime de terreur, vexations, amendes, prison, déportation et exécutions sommaires et qui n'avez jamais douté de la victoire.

C'est à vous, les fusillés, morts en criant « Vive la France ».

A vous, les morts, frappés par les obus que vous accueilliez avec joie, car ils annonçaient la délivrance.

A vous, les otages, fiers et dignes malgré les souffrances et les humiliations brutales.

A vous, Monsieur Leclercq, qui, avec vos collaborateurs, en votre qualité de Maire, aviez à résoudre un problème à peu près insoluble.

A vous, ceux qui, n'ayant pas eu le bonheur de pouvoir vous ranger sous les armes, avez été vous mettre à la disposition des autorités civiles pour assurer les services les plus ingrats.

A vous, petits conscrits, prisonniers avant d'avoir l'âge d'être soldats, qui chantiez la « Marseillaise » en allant aux travaux forcés.

A vous, jeunes filles, que, dans leur fureur sadique, les boches mettaient en prison parce que vous ne vouliez pas travailler.

A vous, mères de famille, qui releviez fièrement la tête et qui pleuriez la nuit en cachette, parce qu'il n'y avait plus rien pour faire la soupe aux choux-navets et aux betteraves fourragères.

A vous, prisonniers de Maubeuge, qui avez assuré la liaison entre nous et les nôtres restés en pays envahi, et qui nous avez appris avec quel courage et quelle fermeté nos femmes et nos enfants subissaient le joug de la brute sans que jamais leur confiance soit ébranlée.

A vous enfin, femmes de combattants, qui nous faisiez dire par les rapatriés : « Tu sais combien je souffre ; je suis prête à souffrir des années encore pourvu que tu reviennes vainqueur et que nous soyons vengés ».

Nous avons su tout cela.

Vous étiez des martyrs, nous avons été des apôtres. On ne se plaignait pas devant nous parce que vous ne vous plaigniez pas ici. Par votre exemple, à notre tour, nous servions d'exemples, nous, les « ch'ti mi » les gars de « ch'nord » et on nous a suivis quand nous avons crié : « On nous attend là-bas, allons-y, en avant ».

Monsieur le Ministre,

Soyez notre interprète auprès du Gouvernement que vous représentez ici. Remerciez-le. Remerciez en notre nom Monsieur le Président la République qui en nous décernant la Croix de Guerre, a voulu montrer de quelle grandeur a été la force morale de nos populations envahies et la puissance de leur contribution dans la victoire qui a couronné nos armées. »



Après une salve d'applaudissements, c'est au tour du ministre Daniel-Vincent de prendre la parole. Après avoir expliqué que la Croix de Guerre consacre l'héroïsme des chefs et des soldats mais qu'elle est aussi décernée aux cités dont la tenue morale a été un puissant facteur de la Victoire, il déclare que c'est un honneur pour lui que de la remettre aux deux vaillantes communes de Berlaimont et de Hargnies.

« Vous avez dit, mon cher Maire, comment les soldats de Berlaimont avaient lutté, eux dont le cœur était coupé en deux par la barrière de feu que l'ennemi avait dressé entre eux et leurs familles, et nul mieux que vous n'était placé pour parler au nom de ces vaillants, vous qui les avez commandés, qui les avez conduits à la victoire. »

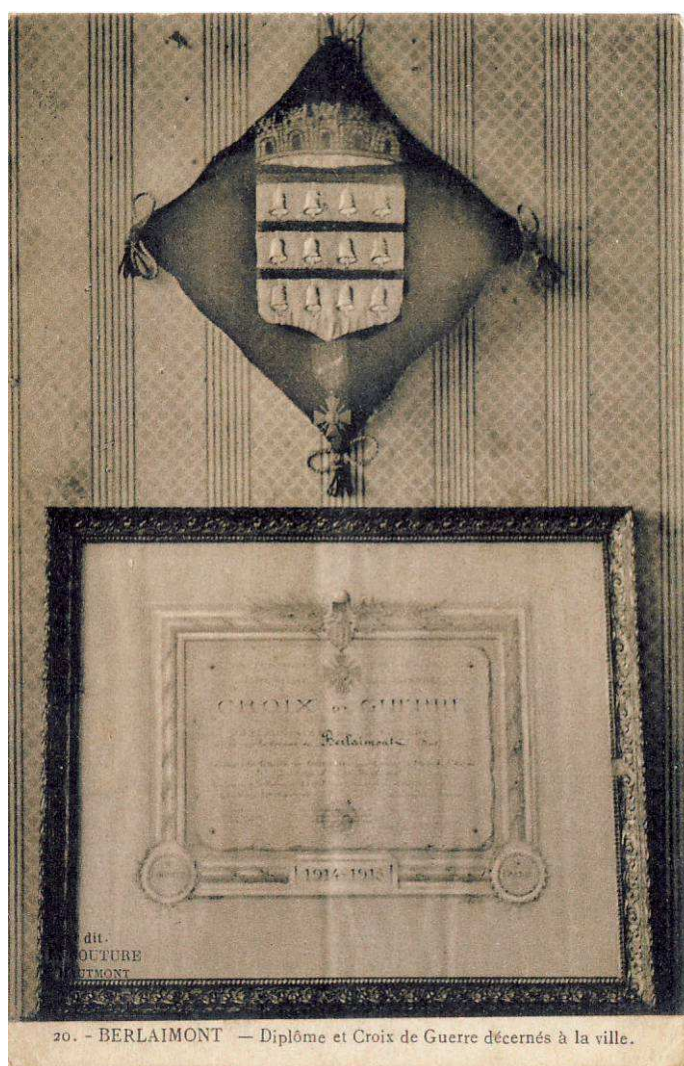
Le ministre rappelle qu'aux heures critiques, alors que le gouvernement avait une tâche difficile à remplir, des décisions capitales à prendre, il puisait dans l'admirable tenue des populations opprimées par l'envahisseur le réconfort et le stimulant nécessaires. C'est encore ces populations, dit le ministre, qu'il faut citer en exemple à l'heure où les Allemands répandent par le monde les plus infâmes calomnies.

La France a fait un effort surhumain pour relever ses ruines, dit encore Daniel-Vincent. Pendant deux ans elle a fait preuve de la plus grande patience. Le moment est venu de faire jouer le traité et comme l'a dit avec énergie le Président du Conseil : « Si l'Allemagne essaie de se soustraire -encore à ses obligations, à ses

engagements, c'est une main ferme qui la prendra au collet »

*Il faut dire que le traité de Versailles, le traité de paix de juin 1919, n'est pas digéré par les Allemands. Ce « diktat », comme ils le nomment, leur impose entre autre de payer d'énormes dommages de guerre, à un moment où leur économie est exsangue. Les particuliers, les collectivités françaises ont été conviés à établir une liste chiffrée de leurs réclamations. Le montant est pharamineux. Et le gouvernement de la nouvelle République Allemande accuse la France de vouloir ruiner totalement leur pays, de ne leur donner aucune chance de redressement. C'est ce qui favorise en Allemagne la naissance de mouvements extrémistes, comme le NSDAP que crée dès 1919 un ancien militaire, Adolph Hitler.*

Le discours du ministre était emprunt d'une telle émotion qu'il fait l'objet d'une ovation soutenue, réitérée lorsqu'il épingle symboliquement les Croix de Guerre sur des coussins brodés, présentés par les maires des deux communes honorées.



C'est ensuite au tour du général Dauvé de remettre la croix de la Légion d'honneur aux lieutenants de réserve Marcoux, Lemaire et Bolon, qui sont vivement félicités et à qui des jeunes filles, Mathilde Durieux, Simone Drancourt et Yvonne Chaumeaux, qui se tenaient en retrait dans l'entrée de la mairie, viennent offrir de superbes bouquets de fleurs.

Le Préfet du Nord, Armand Naudin prend enfin la parole pour donner lecture des citations à l'Ordre de la Nation de Henri Druetz, Adolphe Delmarle, Palmyr Delmarle et Maurice Croquet, avant de leur épingle, au milieu des applaudissements, la Médaille de la Reconnaissance Nationale.

Une vibrante Marseillaise éclate alors, écoutée tête nue par tous les assistants. Puis ce sont les voix juvéniles des élèves du pensionnat qui s'élèvent, chantant la grandeur de la France.

Et, comme pour toute cérémonie officielle, Georges Sépulchre invite la population à partager un vin d'honneur à la Mairie, durant lequel il aura l'occasion de signaler à ses invités de

marque l'importance des travaux de reconstruction entrepris par ses concitoyens. Le ministre, avant de porter un toast à la prospérité de la ville, rappellera à nouveau l'importance qu'il attache à l'application du Traité de Versailles et au versement des dommages de guerre par l'Allemagne.

Répondant au Pro-Doyen de Berlaimont venu lui présenter les hommages du clergé, Monsieur le Ministre lui dira que : « de même que tous les chemins mènent à Rome, les routes diverses qui conduisent à un même idéal – la grandeur et la prospérité de la Patrie – se croisent toujours en un point où se rencontrent les

bons français. »

Pendant cette réception, les invités peuvent admirer la maquette du Monument qui sera prochainement élevé pour commémorer la délivrance de Berlaimont (5 Novembre 1918). Cette œuvre, due au ciseau du parisien Vannier, élève de Pagel le maître Valenciennois, est d'une élégante sobriété de lignes, ce qui changera des monuments en série d'un air discutable, remarquent quelques invités. Les noms de « 5 novembre » et de « des Anglais », donnés à deux rues de la ville en juin de l'année précédente pour rappeler à tout jamais la délivrance de la ville, sont également rappelés au cours de la réception.



La cérémonie officielle est maintenant terminée et c'est encore salués par une foule radieuse que le ministre et sa suite s'installent dans leurs véhicules et prennent la direction de Maubeuge, où, par cette belle journée aux senteurs d'été, ils seront accueillis par des salves d'artillerie.

Dominique Sallé

Sources : Journal L'Observateur

Délibérations du CM de Berlaimont

Remerciements à : Claude Sallé (Berlaimont) Alain Frémy (Hargnies) Colette François.



## *Où se trouve la Croix de Guerre de Berlaimont ?*

Si la Croix de Guerre de Hargnies est toujours exposée dans son cadre en mairie, le sort de celle de Berlaimont est tout à fait obscur. Longtemps exposée en mairie, elle fut remise après la deuxième guerre mondiale.

Lorsqu'en 1958 la commune achète un pâté de maisons juste en face de la mairie, il semble que la croix y fut stockée, avec un ensemble d'autres archives et d'objets, pour permettre la rénovation de la toiture de la mairie.

La trace de la croix semble se perdre à ce moment, et ce n'est pas la destruction des maisons (construction des ateliers municipaux puis réimplantation d'une ancienne grange sur ce lieu) qui a simplifié les choses.

Alors, perdue dans des gravas ? Appropriée par quelqu'un ? Bien rangée dans une pièce ou un grenier de la mairie ?

L'enquête est ouverte et si un de nos lecteurs veut se lancer sur la piste de la disparue, nous seront extrêmement heureux de publier dans un prochain numéro le compte rendu de son enquête !



## *Une figure locale de la 1<sup>re</sup> république: Daniel Vincent.*



Charles Augustin Daniel Vincent, dit Daniel-Vincent, est né le 31 mars 1874 à Bettrechies. Il est décédé le 9 septembre 1960 à Dreux, en Eure-et-Loir.

Docteur ès lettres et professeur à l'École Normale Supérieure, il se présente à la députation du Nord et est élu député Radical en 1910. Il sera régulièrement réélu jusqu'en 1927.

Le 29 mai 1927, il rejoint les bancs du Sénat. Réélu le 10 janvier 1933, il siègera jusqu'en 1940, bien que son mandat prenne fin officiellement le 31 décembre 1941.

En 1919, il est élu maire du Quesnoy et restera à la tête de cette commune jusqu'en 1940.

Au début de la Première Guerre Mondiale, il est lieutenant d'aviation.

Remarqué par Alexandre Ribot (originaire du Pas-de-Calais) il entre dans son 5<sup>e</sup> gouvernement au poste de Sous-secrétaire d'État à l'Aéronautique Militaire, du 20 mars au 12 septembre 1917. Une longue carrière ministérielle débute pour lui.

Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts du 12 septembre au 16 novembre 1917 dans le gouvernement de Paul Painlevé ;

Ministre du Travail du 16 janvier 1921 au 15 janvier 1922 dans le 7<sup>e</sup> gouvernement d'Aristide Briand ;

Ministre du Travail et de l'Hygiène du 29 mars au 9 juin 1924 dans le 3<sup>e</sup> gouvernement de Raymond Poincaré ;

Ministre du Commerce et de l'Industrie du 29 octobre 1925 au 23 juin 1926 dans les gouvernements Paul Painlevé (3<sup>e</sup>), Aristide Briand (8<sup>e</sup>) et Aristide Briand (9<sup>e</sup>)

Enfin, il est ministre des Travaux Publics du 23 juin au 19 juillet 1926 dans le 10<sup>e</sup> gouvernement Aristide Briand.

Dominique Sallé

*Sources Internet : Sénat, Wikipédia, Ministère de l'Éducation Nationale.*



# *Le couvent des sœurs grises de Berlaimont*

## *L'ordre de la Pénitence.*

« ...Au commencement du XIVème siècle, le Tiers-Ordre de Saint François d' Assise répandait une si excellente odeur de piété dans le Hainaut que des personnes de qualité et des bourgeois aussi pieux que riches, croyant ne pouvoir faire un meilleur usage de leurs biens, les employèrent à bâtir des couvents, tant d'hommes que de filles qui embrassaient cette règle si discrète et si sainte...»

( Père DELEWARDE – Histoire du Hainaut – tome V – p.368 – cité par A. DUVAUX).

« ...À cette époque, de nombreux laïcs commencent à savoir lire et développent une vie spirituelle davantage intériorisée. Les femmes participent pleinement à cette évolution et les plus ferventes s'engagent dans de nouvelles formes de vie religieuse : c'est le phénomène bien connu des "béguinages". D'autres rejoignent les groupes de pénitents situés dans la mouvance des frères mineurs de l' Observance. Progressivement, elles vont adopter la Règle du Tiers-Ordre franciscain, vivre en communauté, émettre les trois vœux et se consacrer au service des malades.

Les premières communautés de ce type apparaissent à Saint-Omer vers 1350 et se répandent très rapidement dans toute la Flandre, mais aussi en Artois et Picardie, puis en Normandie, Lorraine et Ile-de-France. Au total, certainement plus d'une centaine de maisons au début du XVIe siècle, parmi lesquelles on peut citer Ypres, Louvain, Lille, Bruges, Amiens, Rue, Bernay, Neufchâtel-en-Bray, Melun, Ormes ou encore Nancy... »  
(Pierre Moracchini - « La belle histoire des Sœurs-Grises » - 2003) .

**En Hainaut, se bâtissent les couvents d' Avesnes (vers 1450), Maubeuge (1484 ), Bavai et Berlaimont (1507), Le Quesnoy (1514), et Solre le Château (1584). Les sources citent d'autres implantations, notamment à Chièvres, Beaumont, Condé ... Les dates sont dites : « vers.. », c'est à dire approximatives.**

Selon les « Annales de Vinchant », le nom donné à ces établissements est : « Couvent de Gryses - Soeurs » en raison de la couleur de leur habit. Ces religieuses de l' Ordre de Saint François fondent des couvents avec la protection et l'argent de dames nobles comme Quentine de Jauche, fille de Jean de Jauche, seigneur de Mastaing, et Isabeau de Rochefort, son épouse.

### L' Ordre de Saint François d' Assise :

François, né en 1182, fils d'une riche famille marchande d' Assise, en Italie, semblait destiné à la chevalerie et la noblesse. Menant une vie excentrique, voire dissolue, il eut un jour une révélation en lisant l' Evangile : « ...Dans votre ceinture, ne glissez ni pièce d'or ou d' argent...(...)...en chemin, n'emportez ni besace, ni tunique de rechange, ni sandale, ni bâton...(...) guérissez les malades, purifiez les lépreux...(...)... car le travailleur mérite sa nourriture ...»  
(MATTHIEU – 10 – 1 « L'appel des disciples »).

Il décide « d'épouser dame pauvreté ». Vêtu dès lors d'une simple tunique et d'une corde en guise de ceinture, il mène une vie d'aumône, de travail manuel et d'aide à ceux qui n'inspiraient que dégoût : les lépreux.

A partir de 1215, âgé de 33 ans, il rédige la règle officielle du Premier Ordre Franciscain, ou « Ordre

des Frères Mineurs ». On voit alors ces religieux catholiques, « *petits* »... « *soumis* »... « *derniers de tous* »..., pratiquer l'aumône, vivre pauvrement, soigner les malades. L' Occident leur donne le nom d' Ordre « Mendiant ». Le Concile de Latran l'approuve en 1215.

*Nota : c'est à François d' Assise que l'on doit l'usage de la crèche de Noël. En 1223, dans la nuit dite « de Grescio », il fit jouer la scène de la nativité par les enfants du village. L'enfant Jésus fut déposé dans la mangeoire de l'étable (en latin : *cripia* = crèche) par extension le mot qualifia l'étable entière. (documentation personnelle).*

Un second ordre est créé en 1221 sur les mêmes principes, cette fois pour des religieuses.

Le Troisième Ordre, ou Tiers-Ordre, encore appelé « Ordre de la Pénitence » est institué en 1222. Le règlement y est particulièrement rigoureux, la règle extrêmement dure à suivre.

Pour les filles, c'est l' Ordre des « Gryses -Soeurs » qu'on appellera encore « Mantelées », « Pénitentes », « Recollectines »...

Malgré sa sévérité, « ... *un grand nombre de personnages de marque embrassent cette règle pour vivre dans la pénitence...(...)...des impératrices, des reines ont pris rang sous cette bannière...* » ( A. DUVAUX- p. 213).

Le fondement du Tiers-Ordre est la PAUVRETE... Toute postulante doit, au cours de son année de stage, restituer tous ses biens, ne garder qu'un minimum et ...faire son testament.

Devant obéissance totale à l' Eglise, la religieuse est jugée sur sa foi, le respect de la doctrine et de la hiérarchie, l'observation des abstinences et des jeûnes.

C'est à ces conditions, dans un esprit de fraternité et de JOIE, que sera reçue la Postulante qui passera progressivement Novice, puis Discrète, et parfois Supérieure.

Des modifications sont apportées peu à peu pour assouplir cette extrême rigueur. Chaque religieuse, à son entrée au couvent, pourra bénéficier, sa vie durant d'une *rente* nécessaire à son entretien et pourvoir aux « menues nécessités ». (L'acte le plus ancien concerne les Soeurs Grises d' Avesnes, relatif à Françoise Fusciau, entrée le 1er mai 1531 – Acte écrit, signé FRANQCART – p. 233 à 235).

### **Les Soeurs Grises de Berlaimont :**

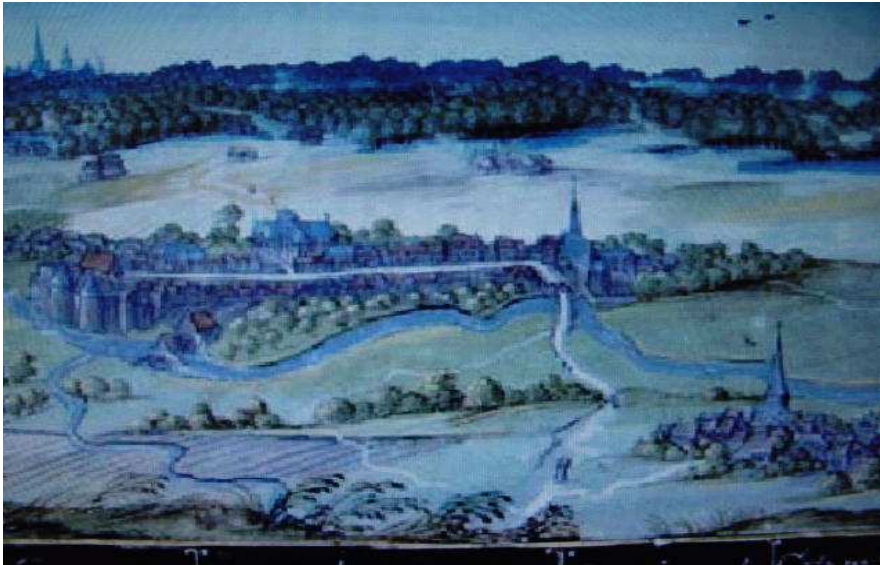
Selon A. DUVAUX : « ...*C'est Louis ROLIN, seigneur héritier du domaine et château d' Aymeries ...*(de 1497 à 1528, fils de Antoine Rolin),... *petit-fils du célèbre Nicolas Rolin, Chancelier de Bourgogne, qui fonde un couvent de de religieuses du Tiers Ordre de St François dans le bourg de Berlaimont, vers l'an 1507...* » (Notes sur quelques couvents de Soeurs Grises de la Terre d' Avesnes – Mémoires de la Société Archéologique – tome VII – 1907 - p 247).

A. DUVAUX précise qu'il s'agit d'un acte de ...« *..condescendance pour Gillette, sa femme, fille et héritière du seigneur de Berlaimont...* » (ibidem).

Il semble utile de préciser ici que A. DUVAUX, qui fut Archiviste de la Société Archéologique d' Avesnes, auteur de très nombreuses communications et d'ouvrages sur l'histoire locale, appuie ses articles sur des

Historiens et bien souvent sur des documents inédits. Ce qui précède peut sembler en contradiction avec certains écrits qui attribuent la fondation du couvent de Berlaimont par *...Gillette ...avec l'accord de son époux...*

« *...Louis Rolin accorde une aide généreuse, de grands avantages et protection aux Soeurs Grises qui installent leur couvent près du grand pont de Berlaimont...* » (A. Duvaux – p. 247).



Albums de Croÿ – Tome 24 – Berlaimont - Localités riveraines de la Sambre...etc...

Cette vue de détail situe le couvent des Soeurs Grises avec son clocher, près du « grand pont de Berlaimont », « *...une construction en bois, de 31m de long avec 4 arches...(...)... dont on a retrouvé un des massifs de briques qui chemisaient les pièces de bois des piles en 1957, en ouvrant les fondations d'une maison, rue d'Aulnoye...* »  
(Communication de R. BERARD – 1964 – SAHA – tome XXII – 1969)

A gauche, le château. Au premier plan, à droite, « Aunois » (Aulnoye) sur la rive droite de la Sambre.

L'union de Louis Rolin et Gillette de Berlaimont ne donnera pas de successeur. Leurs biens sont partagés entre les deux familles, de façon séparée.

C'est à Georges Rolin, un neveu, que revient la difficile succession d' Aymeries, avec pour toile de fond la guerre entre François 1er et Charles Quint

Il va l'assurer de 1528 à 1556 et conforter ses attaches avec le couvent des Soeurs Grises, mais ne pourra éviter la destruction des places fortes de la Sambre en 1543, et avec eux, les établissements religieux. Le Prieuré d' Aymeries est rasé..le couvent de Berlaimont, mis à sac et brûlé... ( voir « Aymeries, un site historique » - p. 25)

« *...Sa fille, Anne de Rolin, Dame d'Aymeries, dernière héritière, secondant la piété de son père, fait agrandir et approprier la maison conventuelle...(...)...grâce à ses bienfaits, l'établissement peut se remettre en état après les guerres longues et désastreuses (...), et reprendre un rang honorable qu'il conservera jusque dans les derniers temps...* » (A. DUVAUX – p. 247)

Progressivement, les Soeurs grises sont devenues propriétaires. Elles ont tout d'abord recueilli des biens, par la bonté des donateurs,...Elles peuvent désormais en acquérir.

A Berlaimont, comme ailleurs, le couvent peut disposer de rentes, de terres, d'églises, de bâtiments. La gestion rigoureuse des Supérieures permet d'acheter, de vendre, de gérer... ce qui déborde du cadre fixé par leur Ordre et qui leur est reproché... Bien des controverses visent à prononcer la nullité des actes ou des titres de propriété.

Cependant, ...«...Le plus souvent, ce sont les responsables locaux qui font appel à ces religieuses. En 1457, les échevins de Montreuil-sur-Mer s'adressent aux "Noires Sœurettes de Saint François", demeurant rue de Lombardie à Saint-Omer, "pour icelles sœurettes vivre en icelle ville de Montreuil en estat de mendicité, en tenant vie de religion et les trois vœux, pour visiter, conforter, servir et admonester du salut de l'âme les personnes malades en icelle ville, tant les pauvres comme les riches." Tous les témoignages vont dans le même sens, les "sœurettes" sont vivement appréciées des populations.... » (Pierre Moracchini - 2003) .

Devant les services rendus, les Rois, toujours « très catholiques », accordent leur protection. Par exemple, une « Lettre donnée à Versailles en Janvier 1768, par Louis XV », confirme les droits des Soeurs Grises du couvent

d' Avesnes concernant des titres de propriété et rentes allouées. Une « Lettre Patente » du même roi confirme en août 1770 la possession de fonds et de rentes au couvent de Maubeuge.. (A. DUVAUX – p.251).



Détails du « Tryptique donné à Anne Gossuin d' Avesnes pour son entrée au couvent de Solre le Château »

Cette peinture, trouvée dans le grenier d'une maison d' Avesnes au début du XIXème siècle montre à droite une soeur, à genoux, les mains jointes, dans une prairie « ...ayant pour fond un massif qui ressemble à s'y méprendre aux Pierres Martines, près Solre le Château... ». A gauche, la Soeur supérieure, debout, vêtue d'une robe fleurdelysée, le manteau doublé d'hermine tenant un livre ouvert et une couronne de fleurs de lys, accueille la postulante.

### **Rôle et travail des soeurs :**

L'arrivée des Soeurs Grises dans une ville est toujours liée à la présence d'un hôpital, souvent à une léproserie. Ces établissements étaient habituellement confiés à des femmes pieuses qui donnaient leur temps à secourir les plus démunis, mais on manquait souvent de bonnes volontés.

« ...A Avesnes, la noble et charitable Princesse Louise d' Albret fut avertie que les pieuses personnes qui s'occupaient de l' Hôtel-Dieu étaient en nombre insuffisant. Elle fit appel aux Soeurs Grises de Chièvres. En 1450, les « Filles-Dieu » embrassèrent toutes la règle de St François... »

« ...A Maubeuge, Marie de Graveline, noble dame ayant perdu son époux le jour de ses noces se consacra à Dieu. Elle fit venir des Soeurs Grises de Valenciennes en 1484 et fonda un couvent. On le consacra essentiellement aux soins des malades, et aussi à l'instruction des jeunes filles... » (Ibidem)

Il en est ainsi à Le Quesnoy et à Solre le château où les Soeurs de St François sont appelées pour aider les Béguines en nombre insuffisant.

On assigne alors aux Soeurs les charges les plus difficiles, qui vont de l'entretien des locaux à la garde de la totalité des malades de la ville. S'il ne leur est pas imposé, en principe, de soigner la lèpre, la variole et autres maladies « de frénésie »... ni les « femmes en travail d'enfant »... c'est faire peu de cas de leur totale disponibilité. On les appelle « Soeurs Hospitalières » ou encore « Soeurs de la Celle », *parce qu'elles soignent des malades contagieux et donc isolés en chambres (celles) individuelles (P. Moracchini).*

Nous pouvons en déduire, sans source précise ou acte écrit qu'il en était de même pour les religieuses de Berlaimont qui devaient rendre les mêmes services. ...« ...Leurs activités sont aussi fort variées : prises en charge d'hôpitaux, soins à domicile, participation aux convois funéraires, accueil des mendiants et pèlerins. Les unes vivent de leur travail, les autres quêtent leur subsistance... » (Ibidem).

C'est aussi à Berlaimont qu'était respectée la règle stricte de l'élection pour trois années ou « Trianaux », de la Supérieure, par l'ensemble des Discrètes. Ensuite, elle retournait simple soeur au service des autres ou bien était réélue...

Nous n'avons pas de sources précises concernant le nombre de Soeurs de la communauté. Il semble que le souhait des fondateurs ou fondatrices était de ne pas voir dépasser le nombre de 20..Mais on alla bien souvent au delà.

( Plus de 30 à Avesnes et Maubeuge... ) .

### **Avantages... et... Contestations :**

Des menaces pèsent cependant sur les Grises Soeurs.

Tout d'abord, au sein même de l' Ordre. Les Frères Mineurs, en « ultras » de la réforme considèrent qu'une bonne religieuse est d'abord une religieuse cloîtrée. « ...Or, nos sœurs grises tiennent fermement à leur statut de religieuses, mais pour remplir leur mission, elles doivent pouvoir sortir de leur couvent. Dès la fin du XVe siècle, les Frères Mineurs ne vont avoir de cesse de cloîtrer les sœurs grises, au prix même du sacrifice de leur vocation... » (Ibidem).

On semble même, un temps, mettre en doute leur réputation.... Nous avons publié in extenso les « Statuts de François de Bar », datés de 1569, et repris par l'abbé d'Anchin Jean Lentailleur « voir : Aymeries,

*un site historique – p.52-53* ». Ce texte qui vise à remettre un peu d'ordre et de discipline au Prieuré d' Aymeries interdit tout contact des moines avec la population, en particulier des femmes (sauf pour visiter les malades ou administrer les sacrements) et aussi : « *Nous défendons...(...)... de ne hanter le cloître des Grises-Soeurs de Berlemont, sans notre congé exprès, pour s'elonger tant plus par ce moyen de mauvaise suspicion...(p. 54)* .

On considère également que les possessions des couvents, et l'action même des religieuses, leur nombre parfois, débordent de la règle initiale. En 1627, l' Archiduchesse Claire Eugénie, Infante d' Espagne, Gouvernante des Pays-Bas, entreprend une réforme des couvents de Soeurs Grises et des Recollets. Elle décide de revenir à une discipline plus régulière, secondée par le Pape Urbain VIII (*Bref donné à Rome le 15 juillet 1634 – A. DUVAUX*) .

Les couvents de Hainaut sont réformés sous le nom de « Pénitentes Recollectines ». C'est à Berlaimont que s'applique en premier la réforme. Les hôpitaux sont retirés aux soeurs en 1669, administrés par un personnel laïque, régi par le mayeur et les jurés de la ville. A la suite, on retirera à la plupart des soeurs, leurs écoles. Elles se retirent dès lors dans leurs cloîtres.

Cependant, au 18ème siècle, les écoles sont réouvertes et très fréquentées.

Différents actes ont été réunis par A. DUVAUX, qui permettent de retrouver une partie de la liste des supérieures de Berlaimont pour la seconde moitié du 18ème siècle :

Soeur Julienne Crautuasser	1731 – réélue en 1734-37-40-43	morte en 1745
Marie françoise Lernoud	13 février 1746 à 1747	
<b>Henriette Julie Pignatelli</b>	25 mai 1750 au 21 avril 1754	
Marie Scolastique Brureau	19 mars 1754 réélue en 1757-60-63-66	morte en 1769
Marie Aldegonde Bertrand	6 octobre au 16 octobre 1774	
Cécile Stevens	11 mai 1777 au 12 mai 1778	
Marie Aldegonde Bertrand	16 août 1778, réélue en 1781-84	jusqu'au 10 avril 1787
Elisabeth de Haussy	14 avril 1788 au 6 mai 1789.	

**Henriette Julie Pignatelli** faisait partie de ces personnages de marque qui prenaient le voile. « *...Elle était de l'illustre maison des Comtes d' Egmont Pignatelli, possesseur de la seigneurie de Berlaimont. Eu égard à son rang, sa signature a constamment figuré pour l'honneur de la maison au bas des actes de la communauté, à côté de celle de la Supérieure, jusque 1774.* » (A. DUVAUX – p. 248).

Comme toutes les congrégations religieuses de France le couvent de Berlaimont disparaît sous la Révolution. Conformément aux décrets de 1790 et 1792 (*voir Aymeries, un site historique – la fin du prieuré - p. 37*), les biens sont confisqués et destinés à être mis en vente comme Biens Nationaux et les Soeurs se dispersent.

Le couvent est vendu par le gouvernement et complètement démoli.

**Gérald COLLET.**

## Sources :

Mémoires de la Société Archéologique de l'arrondissement d' Avesnes – Tome IV – 1907. « Notices Historiques de A. DUVAUX sur les couvents de la terre d' Avesnes ».

Père DELEWARDE - Histoire Générale de Hainaut - 1718 - Mons.

Manuscrit de VINCHANT – Edition des Bibliophiles de Mons.

MICHAUX Aîné – Chronologie Historique des seigneurs d' Avesnes.

R. BERARD – SAHA – Tome XXII - 1969.

Archives et Embrefs de Saint Hilaire. (cités par A. DUVAUX).

G. COLLET : « Aymeries, un site historique » - Edition CHGB - 2008.

P. MORACCHINI : « La belle histoire des Soeurs Grises » - 2003.

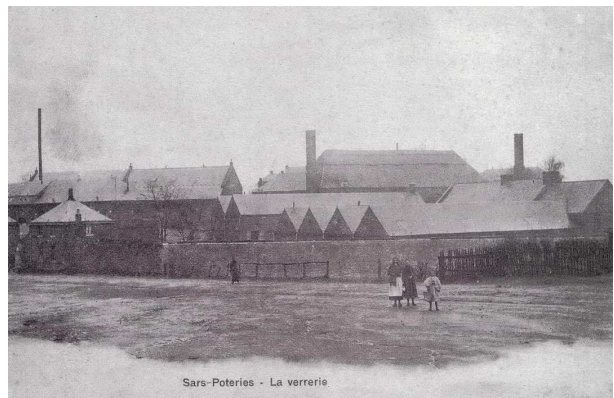
## *Sars Poteries.*

Le village se nommait Sarto en 1100, Sars au 13<sup>e</sup> siècle, Sars Poteries à partir du 18<sup>e</sup>.

En 1881, il y avait, à Sars Poteries, deux verreries importantes en gobeletterie, dont l'une remonte à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.



Verrerie d'en haut



Verrerie d'en bas

Il y avait des ateliers pour la fabrication de poteries de terre et de grès, de briquetteries et de tuileries.

La poterie a été introduite au 18<sup>e</sup> siècle par des potiers originaires de Bouffioulx en Belgique.

L'argile locale était extraite à Sars et à Offies (hameau de Dimont).

Il reste actuellement de petits ateliers de poteries (la poterie Maine, Leclerc, etc.).



Le château Imbert datant du 19<sup>e</sup> siècle appartenait au directeur des verreries. Vers 1930 l'abbé Mériaux a eu l'idée d'y rassembler les « bousillés ». C'est l'actuel musée du verre.

Ci-dessous des extraits d'un article de Michel CROISSIAUX sur les conditions de travail à la verrerie et sur les « bousillés ». *Se reporter à l'article paru dans le bulletin n° 6, pages 103 et suivantes.*



Le Kiosque



Le moulin DELMOTTE

Sur l'emplacement d'un ancien tordoir datant de 1371, situé sur le Rieu du Sars, un moulin à farine a été construit en 1773 par Joseph CARNOI. Les meuniers en 1780 étaient Charles MONTAY et Marie - Louise TRICOT, leurs initiales figurent sur le linteau de la porte. Leur fils Isidore acquiert le moulin en 1813. En 1831, celui-ci est racheté par Pierre Joseph WIART, ancêtre de l'actuelle propriétaire Annette DELMOTTE. Jusqu'en 1837, le meunier est toujours un MONTAY, Pascal fils d'Isidore.

Le moulin a toujours son mécanisme d'origine. Il est ouvert au public et porte le nom de moulin Delmotte.



L'église



La paroisse de Sars faisait partie du décanat d'Avesnes au 12<sup>e</sup> siècle, et appartenait à l'abbaye de Liesies.

L'actuelle église Saint Pierre, qui date de 1877, a été construite sur l'emplacement de l'ancienne qui remontait au 13<sup>e</sup> siècle.

### Antiquités.

On trouve sur le territoire de Sars.

Un grès Landénien, la Pierre Des-sus Bise, 1,50 m de haut et d'un diamètre de 2,80 m à la base et de 0,70 m au sommet. Cette pierre a servi de pilori au Moyen Age.

Une vieille tradition dit que «les femmes bréhaignes (stériles) qui vont s'asseoir sur cette pierre deviennent fécondes».



Un site mégalithique a été découvert en 1985 au lieu-dit La Couturelle : une cinquantaine de grès landéniens. Une dizaine avaient une taille comprise entre 1,80 m et 2,80 m. Ils étaient disposés suivant un cercle d'une vingtaine de mètres de diamètre, l'espace entre les plus grands mégalithes étant comblé par des plus petits. Le centre était une roche plate couchée, presque quadrangulaire.

Les pierres ont été déplacées et l'emplacement a servi de fondations à un nouveau bâtiment.

Selon l'expert de la société archéologique, il est possible qu'ait ainsi été détruit le plus grand cromlech jamais découvert sur le territoire de la Gaule romaine.

Quelques pierres seulement ont été récupérées et rassemblées.

Daniel BLONDEL et Colette FRANCOIS



## *Notre bibliothèque s'étoffe..*

Titre	Auteurs	COTE
Dimont 1898-1907		CD
Glageon 1662-1748		CD
Glageon 1753-1777, copies 1744-1769		CD
Glageon 1777-1792, 1802-1812		CD
Glageon 1793-1802, publications an 9		CD
Glageon 1813-1832		CD
Ferrière la Grande 1737-1771		CD
Ferrière la Grande 1756-an 3		CD
Ferrière la Grande an 5-1842		CD
Ferrière la Grande 1893-1905		CD
Saint Rémy du Nord 1903-1932		CD
Glageon 1833-1847, table 1659-1666		CD
Glageon 1848-1862		CD
Glageon 1863-1872		CD
Glageon 1873-1882		CD
Glageon 1883-1892		CD
Glageon 1893-1902		CD
Glageon 1903-1912		CD
Glageon 1913-1927		CD
Glageon 1928-1932, TD 1793-1932		CD
Flaumont-Waudrechies 1903-1932, Vieux Mesnil 1838-1912		CD
Bellignies 1656-1791, 1853-1882		CD
Bellignies 1791-1852, Bréaugies 1802-1825		CD
Bellignies 1883-1904		CD
Il était une fois Felleries à l'aube du 20e siècle	BOULENGER Jean-Michel	BIBLIO
Il était une fois Felleries de 1914 à 1939	BOULENGER Jean-Michel	BIBLIO
Neuf Mesnil 1908-1912		CD
Féron 1916-1932, Lez Fontaine 1909-1932		CD
Cousolre 1670-1785		CD
Cousolre 1786-1812		CD
Cousolre 1813-1832		CD
Cousolre 1833-1852		CD
Cousolre 1863-1872		CD
Cousolre 1853-1862, 1873-1882 M		CD
Cousolre 1873-1882 N&D, 1883-1892 M		CD
Cousolre 1883-1892 N&D, 1893-1902N		CD
Cousolre 1893-1902 Méd, TD 1792-1902		CD
Etroeungt embrefs 1689-1694	GORISSE Jean-Paul	RELEVÉ
Eppe Sauvage, Solre le Château, Trélon, traités de mariage 1692-1792	CLOEZ Georges	RELEVÉ
Eppe Sauvage, Solre le Château, Trélon, successions 1692-1792	CLOEZ Georges	RELEVÉ
Vieux Mesnil 1838-1912, Flaumont-Waudrechies 1903-1932 + TD		CD
Cousolre 1903-1912 D		CD
Cousolre 1903-1912 N&M		CD

## *Notre bibliothèque s'étoffe. Suite.*

Titre	Auteurs	COTE
Eccles an 4-1878		CD
Floyon, chirographes et actes d'échevinage 1499-1699	CLOEZ Georges	RELEVÉ
Généalogie-Aisne		REVUE
Jenlain 1597-1816	POIX Marthe	RELEVÉ
Dames célèbres du Hainaut	Collectif AGFH	BIBLIO
Rommel traverse l'Entre-Sambre-et-Meuse de Dinant à Landrecies	HEYNEN Guy	BIBLIO
La fusillade de Fourmies	PIERRARD André	BIBLIO
La vie quotidienne des chanoinesses de Sainte Aldegonde à Maubeuge du 7e au 18e siècle	HEUCLIN Jean	BIBLIO
Le Grand Hautmont: l'Abbaye de sa fondation à la révolution	PREVOT Jacques	BIBLIO
Le bailliage royal d'Avesnes	CACHEUX Albert	BIBLIO
Retour des prisonniers mi-année 1945	HEYNEN Guy	BIBLIO
Témoignages mai 1940	HEYNEN Guy	BIBLIO
Le château de Solre et ses seigneurs	BINOIT Nicole	BIBLIO

## *Nouvelles publications.*

Dans la collection Histoire en Sambre-Avesnois

39	Embrefs	PONT SUR SAMBRE	1676-1694	298	36 €	Pascal VEROONE
	BMS et NMD	PONT SUR SAMBRE	1702-1904 en cours			Guislain LOBRY

Dans la collection Chemins de mémoire en Avesnois

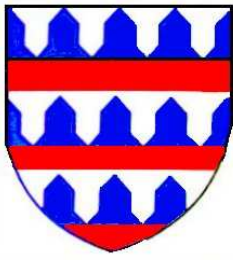
Hors série	A la croisée des chemins de mémoire	Gérald COLLET	33	6 €
1	Cousolre 14-18	Myriam AZEMARD	216	32.50 €

Les autres numéros seront attribués au fur et à mesure.

Frais de port compris.

Commande à envoyer à l'adresse postale (pas au siège social) accompagnée du règlement.



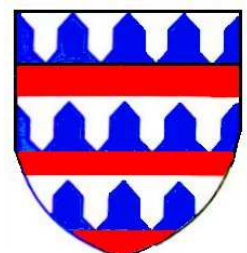


### *Conseil d'administration du CHGB*

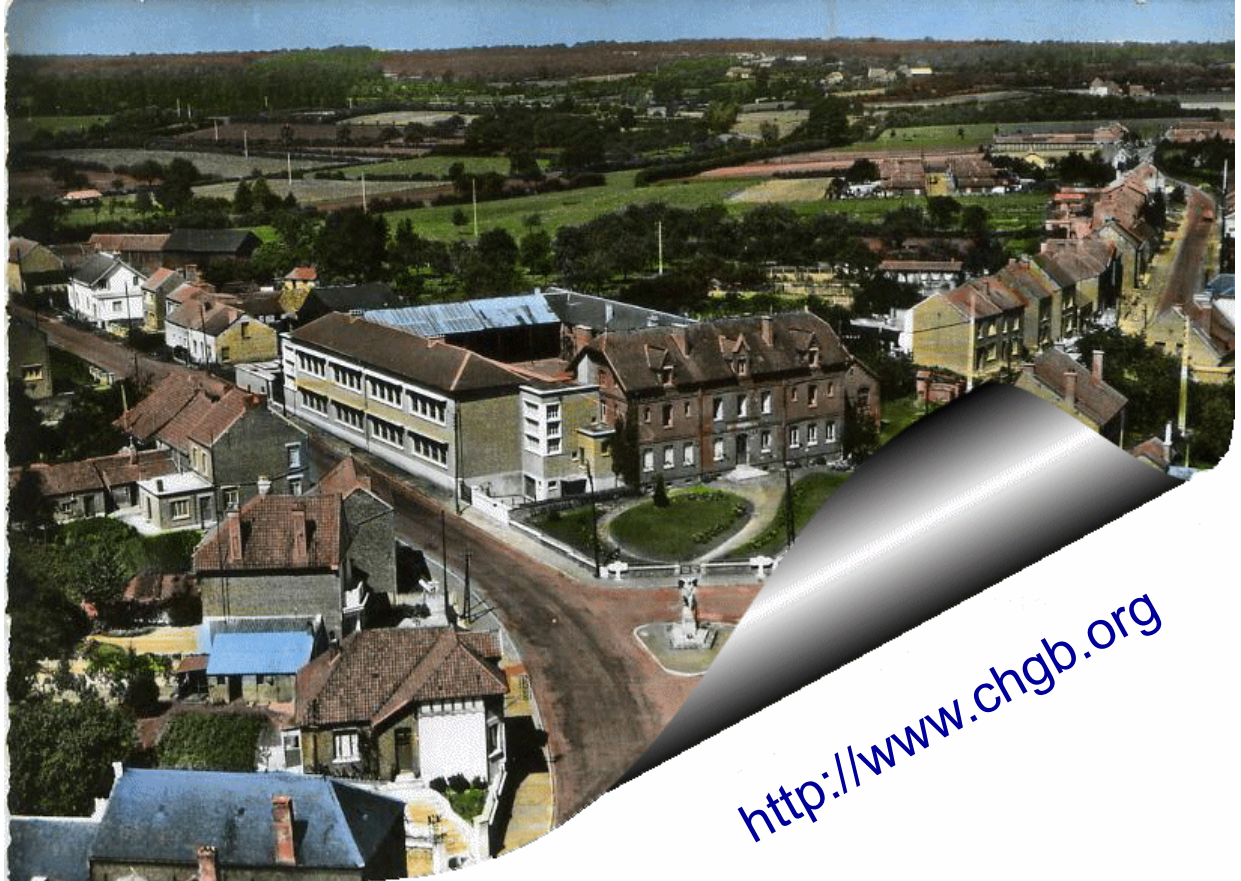
Président d'honneur : Christian DECAVEL  
Présidente : Colette RABIN-FRANCOIS  
Vices présidents : Sébastien CAVERNE  
Jean-Luc PIGOT  
Trésorier : Sébastien CAVERNE  
Secrétaire: Marie-Claude-FAGOT  
Sylvette CARION.  
Membres : Alain BALLIGAND †  
Daniel BLONDEL  
Alain FREMY  
Gérard KLEIN  
Sonia LELEUX  
Thérèse LOCOCHE  
Thérèse TROUILLEZ  
Nicolas VYDT

### *Responsables de Commissions:*

Archives Départementales : Alain GUEREZ  
Bibliothèque : Colette RABIN-FRANCOIS  
Relation Presse : Daniel BLONDEL  
Permanence : Daniel BLONDEL  
Colette RABIN-FRANCOIS  
Nicolas VYDT  
Matériel : Colette RABIN-FRANCOIS  
Verriers d'Europe : Benoît PAINCHART  
Bulletin de liaison : Gérald COLLET  
Jean-Luc PIGOT  
Internet : Jean-Luc PIGOT  
Parution : Colette RABIN-FRANCOIS



*C.H.G.B*



<http://www.chgb.org>

Articles sous la responsabilité de leur auteur.

Responsable de la publication : Colette RABIN-FRANCOIS

Dépôt légal 4e trimestre 2008